



Histoire du château de la Vallée à Villiers-sur-Loir

GÉRARD ERMISSE

Résumé : *Le château de La Vallée à Villiers-sur-Loir est aujourd'hui une colonie de vacances de la ville de Stains en Seine-Saint-Denis. Il se situe au cœur d'un joli vallon, non loin du hameau de La Berthelotière. Son histoire n'a jamais été écrite. Pourtant, un fonds d'archives particulier aux Archives municipales de Stains et les documents publics conservés aux Archives nationales et départementales permettent de reconstituer un riche passé depuis une simple closerie du XVIII^e siècle jusqu'à une belle demeure aristocratique du règne de Louis-Philippe, agrandie dans les années 1900. Malgré l'absence de fonds privés, des éléments intéressants sur la biographie parfois curieuse de ses différents propriétaires et sur leur environnement apparaissent en filigrane de l'histoire des lieux. Ainsi apparaissent les Godineau, Montigny et d'Eschallard, issus de familles aristocratiques locales, une branche des Waresquiel venus de Flandres, de riches industriels... vite ruinés et la commune communiste de Stains en 1947 : c'est dire la variété des occupants au fil des générations !*

Mots-clés : *Godineau, Eschallard, Montigny, Waresquiel, Sterlin, Prouho, Flipo-Ségar, Reinhardt, de Squire, Saladin, Villiers-sur-Loir, La Vallée, La Berthelotière, Vallée du Loir, Closerie, Vie aristocratique provinciale, Élités du XIX^e siècle, Industriels, Aristocrates, Vendômois, Château XIX^e siècle, Paris quartier de l'Europe, Lille : directeur des Postes.*

Introduction

Villiers-sur-Loir est un village qui possède au rebord du plateau, face à la plaine et au Loir, de belles maisons, anciennes « closeries », transformées en belles résidences. Il en existe trois au hameau de La Berthelotière et une quatrième se cache au fond du vallon tout proche de La Vallée : c'est le château de La Vallée (**fig. 1**).

L'histoire du château de la Vallée à Villiers-sur-Loir n'a jamais été écrite à ma connaissance. Henri Mésange y a consacré quelques pages de son ouvrage de référence sur l'histoire du village¹. Auparavant Saint-Venant consacrait à ce lieu quelques lignes plus que succinctes dans la notice de son *Dictionnaire* (t. 4, p. 4). Au total, rien de très fouillé.

J'ai désiré en savoir plus, en tant que voisin, qu'historien amateur d'histoire locale et de promeneur charmé par l'endroit : je me suis donc lancé dans des recherches aux Archives nationales ou départementales. Le résultat a dépassé mes espérances. J'ai décidé d'en écrire une relation détaillée, destinée à ceux que l'histoire de cette « belle vallée », un des ornements du village de Villiers, peut intéresser².

1. MÉSANGE (Henri), *Villiers-sur-Loir : un village au fil des siècles*. Vendôme, éd. Cherche-Lune, 1995, 318 p.

2. La notice complète que j'ai rédigée à l'issue de ces recherches en archives est déposée en mairie de Villiers et je remercie les responsables de notre Bulletin d'accueillir aujourd'hui cette version résumée.

Le lieu est beau, parfois ouvert à la visite ou au public : à certains égards, il peut faire penser à la célèbre « Vallée aux loups » de Chateaubriand : une longue prairie bordée de beaux arbres menant à une belle résidence au fond du vallon. L'histoire d'un des « châteaux » de Villiers et de ses occupants est de plus assez révélatrice de ce que pouvait être une certaine aristocratie française entre la Révolution et la III^e République. Elle pourrait s'élargir à d'autres lieux et à d'autres familles pour composer au final une fresque assez large sur ce milieu des élites provinciales, en particulier vendômoises, qui ont dominé le pays durant des générations.

La Vallée de Villiers-sur-Loir, nichée au fond de son vallon est une ancienne closerie devenue au milieu du XIX^e siècle un gros château, assez élégant, quelque peu altéré de nos jours, transformé en colonie de vacances au milieu du XX^e siècle.



Fig. 1 : Image satellite du vallon boisé avec au centre le château ; au nord la route Vendôme-Saint-Calais-Le Mans ; à l'est la voie TGV Paris-Tours ; à l'ouest le village de La Boissière et son annexe de La Berthelotière en bordure inférieure des bois de La Vallée.



Fig. 2 : Le vallon de La Vallée aménagé en parc à l'anglaise avec de belles essences et quelques vases de pierre sur piédestal en guise de décor.

Durant une longue période, du début du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e siècle, ce domaine campagnard aux portes de Vendôme n'aura connu que trois familles de propriétaires : les Godineau, bourgeois et notables de Vendôme, les Montigny-d'Eschallard, issus de la petite noblesse locale et enfin les Waresquiel, venus du Nord de la France. Ensuite, des années 1890 à 1947, le domaine devient la propriété d'une succession de « riches » bourgeois, qui ne le conservent guère de temps, et s'en dessaisissent vite, soit en raison de leur mauvaise gestion, soit de crises économiques.

Enfin, depuis 1947, il est la propriété de la ville de Stains et sert toujours de colonie de vacances. Il vient du reste d'être agrandi et réaménagé en 2011 et à cette occasion a été ouvert aux habitants lors de la Saint-Gilles 2011 pour une visite que nous conduisons.

Notre travail s'articule donc en trois sections consacrées la première aux Godineau et aux Montigny-d'Eschallard, la seconde aux Waresquiel, et la dernière, en forme d'épilogue, aux derniers propriétaires roturiers présents de la fin du XIX^e au milieu du XX^e siècle (fig. 2 et 3).

Section I : La closerie des Godineau et des Montigny du XVIII^e siècle à 1840

LES GODINEAU, FAMILLE NOTABLE VENDÔMOISE

La Vallée a appartenu aux Godineau durant quatre générations au moins³. Les Godineau font partie des familles les plus notables de la ville de Vendôme et leur nom se rencontre fréquemment dans l'histoire de la ville⁴.

Les promeneurs qui visitent Vendôme de nos jours croisent ce nom de Godineau en deux endroits différents : sur une des faces de la tour Saint-Martin, au fronton d'une fontaine publique et dans la chapelle axiale de l'église de La Trinité. À cet endroit, sont apposées au mur, en effet, deux plaques obituaires armoriées. L'une au nom d'André Jean Godineau, procureur du

3. Je passe sous silence la famille qui a donné à ce lieu son premier nom de « Vallée Vaulevrier », dont on trouve des traces au Moyen-âge. Le « fief de Maulevrier » englobait la Berthelotière qui en était le centre et comprenait la résidence des seigneurs située sur les hauteurs au débouché du plateau vers la vallée ; de ce fait le grand pigeonnier s'y trouvait et s'y trouve encore je crois, tandis que dans la vallée proche n'existaient que des maisons paysannes. Au cours du temps ce fief fut démembré : j'en ai fait l'histoire dans une *Notice sur les closeries de La Berthelotière* déposée en mairie. Sur ce lieu-dit, Saint-Venant fait beaucoup de confusions : il ne faut donc pas le suivre. Le nom de Vaulevrier a ensuite disparu avec les hommes qui le portaient et n'est resté que le nom de « La Vallée » pour la partie inférieure du domaine seigneurial ; la maison sur les hauteurs prenant le nom de Berthelotière comme le reste du hameau où elle se trouve de nos jours.

4. Michel de Sachy qui descend des Godineau par les Hème m'a introduit dans la généalogie de ses aïeux. Je tiens à l'en remercier chaleureusement. Je remercie également Michel Remoizé qui m'a procuré de nombreuses illustrations pour cet article.

Roi au bailliage de Vendôme, maire de la ville et conseiller d'État, d'une longévité surprenante puisqu'il vécut 100 ans. L'autre plaque est au nom d'André Jean Henri Godineau, mort en 1783 à 56 ans, également procureur du Roi au même bailliage de Vendôme et paré



Fig. 3 : Le château de La Vallée après son aménagement en colonie de vacances. L'aile en retour à l'arrière sur la gauche de la photo date de 1949, et de la transformation en colonie de vacances.



Fig. 4 : Plaque obituaire de La Trinité de Vendôme à la mémoire d'André Jean Henri Godineau.

de toutes les vertus publiques et privées. Qu'on en juge : « Il fut d'un savoir profond et d'une justice impartiale; ferme dans l'administration, il était doux et modeste dans la vie privée ». Qui ne rêverait d'un tel hommage posthume (**fig. 4**) ?

À La Vallée, on rencontre donc quatre générations de Godineau : André Godineau du Tremblay, le premier d'entre eux, possédait tout ou partie de cette terre au début du XVIII^e siècle. Il viendrait d'Ambloy, où, d'après Saint-Venant, se rencontre le lieu-dit du Tremblay. Né en 1657 il fut conseiller au Bailliage, puis à l'Élection de Vendôme. Échevin perpétuel de la Ville, il épousa en 1692 Jeanne Bué, dont il eut dix enfants. L'aîné de ces enfants est l'homme mort centenaire en 1793.

Le deuxième est le quatrième de leurs enfants : il s'appelle Henri Joseph Godineau de La Bretonnerie, bourgeois ou noble, je ne sais, mais titulaire de charges judiciaires comme tous les Godineau : il est conseiller en l'Élection de Vendôme. Le nom de La Bretonnerie vient du manoir qu'il possédait au faubourg Saint-Bienheure de Vendôme, manoir que l'on aperçoit depuis la route de Vendôme à Blois. Henri Joseph épouse en 1740 Suzanne Lochon, d'une famille apparentée aux Begon du bégonia et à Colbert.

Le troisième est Henri Jacques Godineau de La Bretonnerie, avocat du roi au bailliage de Vendôme et mort à 61 ans, en 1801. Marié en 1776 à Elisabeth de l'Écluse de l'Arche, famille originaire et résidant à Mer, il eut trois enfants. Son fils aîné, Henri François Godineau, né à Mer en 1778, docteur en médecine, est le quatrième et dernier des Godineau, propriétaires de la closerie de La Vallée de Villiers-sur-Loir. Il ne garde le domaine qu'une seule année : il le vend juste après le décès de son père, en 1802, à Louis de Montigny et à sa femme, née Renée d'Eschallard, le 17 frimaire an IX (8 décembre 1802), devant M^e Blondel, notaire de Villiers-sur-Loir.

Ce dernier des Godineau de La Vallée meurt assez jeune en 1816 : il réside alors à Paris et semble s'être éloigné de ses attaches vendômoises. Il se peut que, partagé entre Paris et Vendôme, Henri François Godineau de La Bretonnerie, n'ayant qu'une seule fille, n'ait pas éprouvé le besoin de conserver dans sa famille et pour sa maigre postérité, une petite propriété campagnarde, dont il n'avait pas l'usage. Pour un habitant de Paris de ce temps-là, avoir une résidence campagnarde si éloignée ne devait guère être commode, sans parler de besoins en numéraire assez probables. Bref, il vend La Vallée, héritée de son père, dans les délais les plus brefs.

LES MONTIGNY, MILITAIRES BOURGUIGNONS, SEIGNEURS DES HAYES ACHÈTENT LA VALLÉE EN 1802

C'est donc par achat en 1802, que la Closerie de La Vallée entre chez les Montigny.

La famille des Montigny n'a aucune attache avec Villiers et que peu d'attaches en Vendômois. C'est le

père de Louis de Montigny, Guillaume de Montigny, qui, quittant la Bourgogne du nord pour le Bas Vendômois, est à l'origine, par son mariage en 1744, de l'implantation de cette famille de militaires dans notre région⁵.

Louis de Montigny, l'un des sept enfants issus du mariage de Guillaume, seigneur des Hayes, et d'Angélique du Bellay, n'a probablement pas ou peu hérité de son père. Il se trouve dans l'obligation, au décès de celui-ci, puisque son frère aîné Gaston hérite de la maison familiale de Drouilly, d'acheter pour lui-même et sa jeune épouse sa propre résidence à la campagne. Comme il habite Vendôme, il la choisit proche de son habitation principale. C'est ainsi qu'il devient le propriétaire de la petite closerie de La Vallée à Villiers-sur-Loir, à deux pas du bourg, au fond du joli vallon de La Papillonnière. Mais il ne le restera qu'entre 1802 et 1811, soit neuf ans seulement ! Louis de Montigny n'aura guère profité de cette acquisition faite à l'orée de sa vie d'adulte, deux ans seulement après son mariage avec Renée d'Eschallard⁶. On verra plus loin l'agrément de cette petite maison de campagne, closerie modeste mais parfaitement aménagée pour y résider aux beaux jours et profiter des joies de la campagne, si en vogue au XVIII^e siècle et à l'époque romantique, jouir de la fraîcheur du vallon et des bois proches, se nourrir des produits de la ferme.

Ordinairement, le jeune couple réside dans Vendôme où il dispose d'une maison de ville « sur les arrières fossés », et ne vient donc qu'aux beaux jours. Pendant neuf ans, ils jouissent d'un bonheur simple favorisé par le retour de l'ordre et de la prospérité que Napoléon Bonaparte procure à la France. Puis, en 1811, c'est le drame, Louis meurt subitement.

Louis a de nombreux frères et sœurs : ceux-ci, d'après le Code Napoléon, sont héritiers pour partie, des biens que Louis et Renée sa femme ont acquis en commun. Dans l'ensemble, les Montigny surent s'effacer devant la douleur de Renée, la jeune veuve, et lui laisser la jouissance de la part d'héritage à laquelle ils auraient pu prétendre.

Louis a aussi une belle-famille avec laquelle le couple est manifestement très lié : sa belle-sœur Julie d'Eschallard, épouse de Jean François Mayand de Boislambert par exemple s'installera avec ses enfants à La Vallée chez sa sœur Renée, après la mort très prématurée de Louis, et y demeurera jusqu'à sa propre mort en 1833. Et son beau-frère Louis d'Eschallard, deviendra propriétaire de La Vallée en 1835. Il est probable que Renée, ébranlée par ses deuils successifs, sans descendance, ait voulu terminer son existence à La Vallée aussi sereinement que possible, en la vendant à son frère Louis en

1835. Elle pensait ainsi assurer la pérennité de cet héritage dans sa propre famille.

Nous verrons que le sort en décida autrement.

Nous sommes là, avec les Montigny, en présence d'une famille typique de la petite noblesse rurale, ayant suffisamment d'aisance pour entretenir à la fois une maison dans la petite ville voisine et une maison de campagne à quelques lieues : c'est le monde de Balzac, familier de Vendôme et de ces cercles de notables ruraux du premier XIX^e siècle, en Touraine, ou de Stendhal et du *Rouge et le Noir*, comme l'on voudra. À chacun de donner corps à ce monde selon ses réminiscences littéraires favorites. Les documents juridiques ou judiciaires qui seuls subsistent aujourd'hui sont insuffisants pour évoquer les caractères, les sentiments, les passions de tous ces gens. Il faudrait pour cela, mettre la main sur les archives privées des familles, que détiennent peut-être quelques descendants inconnus. Il faudrait pouvoir lire les correspondances ou les journaux intimes, si fréquents et si prolixes à cette époque dans ce milieu cultivé, sinon lettré, aimant la lecture, l'écriture et la correspondance autant que la conversation. Un document officiel, au moins, permet d'approcher la vie quotidienne des habitants de notre petite closerie sous le Premier Empire et de pénétrer dans l'intimité des Montigny.

LA CLOSERIE DE LA VALLÉE UN JOUR DE L'ÉTÉ 1811

En ce jour du 17 juillet 1811, en effet, a lieu l'inventaire du mobilier du défunt Louis de Montigny à La Vallée, par une chaude journée d'été, si chaude qu'elle oblige à quelques interruptions ; l'opération se déroule sous la conduite du notaire de Villiers, M^e Blondel.

Nous allons, ainsi, grâce au travail d'un notaire de 1811, deux siècles plus tard, pouvoir participer à la visite de la maison et, d'une manière très indiscreète, pousser les portes, visiter les différentes pièces, évaluer et apprécier le mobilier et tous les ustensiles qu'ils soient « morts ou vifs », soit détail compris.

À la fin de l'Empire, la closerie de la Vallée est composée d'un bâtiment de maître avec cour, jardin, écurie, etc. et de 3,72 ha de vignes et d'autres terres propres à procurer à ses occupants les produits de la terre nécessaires à leur subsistance tout au long de l'année. C'est donc une simple « closerie », tout juste entourée de quelques acres de vigne et de labour avec une basse-cour à proximité. Son exploitation est confiée à un « closier », vigneron et agriculteur rémunéré, parfois logé dans les annexes de la maison. Il existe au moins une bonne demi-douzaine de ces closeries à Villiers à la même époque : 3 au hameau de La Berthelotière tout proche, 1 au Coudray, 1 aux Caves Lagas et 1 à La Garrelière. C'est donc un mode banal de propriété bourgeoise ou de la petite noblesse vendômoise dans ce village vigneron aux portes de la « capitale » du Duché. On retrouve le même phénomène aux portes des autres villes de la région, à Vineuil aux portes de Blois, pour

5. Les Montigny sont présents dans la paroisse des Hayes au XVIII^e et au XIX^e siècle. Les Montigny sont titulaires de la seigneurie de Drouilly, aux Hayes, par le mariage de Guillaume, le 17 novembre 1744, avec Angélique, l'héritière des du Bellay, seigneurs du lieu et du château de Drouilly : ils y étaient encore présents au début du XX^e siècle, par la descendance d'un frère de Louis, Gaston de Montigny.

6. Renée d'Eschallard et Louis de Montigny se marient à Montoire le 30 messidor an X (contrat chez M^e Bonnet).

ne prendre que cet exemple. Ces maisons subsistent de nos jours encore ; elles se sont seulement étendues et modernisées pour un usage plus confortable : celle de La Vallée est la seule à avoir été transformée en un grand château moderne.

En 1811, lors de la visite du notaire et des héritiers de Louis de Montigny, la maison est manifestement modeste : au rez-de-chaussée une cuisine et sa resserre, garnie chichement de quelques ustensiles ; un vestibule comprenant une simple armoire de noyer ; un petit salon garni de quatre mauvais fauteuils en velours d'Utrecht à fond vert et blanc, d'un secrétaire, d'une table à jouer recouverte d'un tapis de sergette verte et d'un baromètre, et dans le placard une paire de pistolets, bien rangés à côté du soufflet, mis de côté durant la belle saison et voisinant avec une boîte à tabac ! Les temps troublés de la Révolution et même des débuts de l'Empire incitent donc encore, en 1811, à conserver des armes à portée de main !

Suit une salle à manger avec sa fontaine en cuivre rouge, un poêle de faïence et une table à manger garnie de toile cirée, des assiettes en terre blanche, douze couverts d'argent de meilleure valeur, de nombreux pots de confitures ou de fruits à l'eau de vie, des bouteilles de ratafia de vin et coings plus dignes de figurer dans une maison paysanne que dans un intérieur aristocratique ; enfin, dans le grand salon six fauteuils et deux bergères en velours cramoisi et quatre en mauvais velours d'Utrecht, cinq chaises en paille, un jeu de tric-trac, une table ronde en noyer sur pivot, un service à café et un autre pour le thé : voilà pour les pièces de réception. La compagnie ne devait donc jamais, au vu du mobilier, dépasser le chiffre de douze convives autour de la table pour les dîners et les soupers, et guère plus dans le grand salon pour la conversation, le jeu ou le service du thé ou du café !

Poursuivons notre visite : à l'étage, trois chambres et leurs cabinets ; sous les toits, trois mansardes et au-dessus le grenier. Dans la cour, un beau cabriolet estimé à 200 francs – une assez jolie somme pour l'époque –

tandis qu'une mauvaise carriole ne vaut, quant à elle, que 72 francs ; les communs comportent deux caves, un fournil, une étable à chevaux avec une jument, une mule et un âne, une étable à vaches de quatre bêtes, un toit à porc d'un seul occupant et un lavoir.

Donc, résumons. La closerie de La Vallée, en 1811, c'est une maison de maître de deux niveaux : un rez-de-chaussée surmonté d'un étage et d'un grand comble habitable pour les domestiques. Elle comporte à chaque étage trois pièces avec des annexes : vestibule et cuisine au rez-de-chaussée, cabinets liés aux chambres à l'étage. Nous n'avons pas la surface au sol de cette maison, mais nous savons qu'à cette époque, les pièces étaient chacune de dimension modeste : si on compte 15 à 20 m² par pièce principale, on a donc au pire 70 m² pour chaque niveau. Les communs, en bordure de coteau sont eux aussi modestes avec au total un cheptel de huit éléments, sans oublier l'indispensable jardin, les deux caves pour le vin et le four à pain. Tout cela est fort bien situé et dessiné sur la plan cadastral de Villiers, dressé lui aussi en 1811 (**fig. 5**).

La valeur globale de la propriété, mobilier compris, n'est que de 6400 Francs.

Avec ce couple sans enfants, propriétaires de la closerie et d'une maison de ville, nous sommes bien en présence de la petite aristocratie terrienne, comme je l'indiquais, vivant certes noblement, c'est-à-dire n'exerçant aucun métier, mais vivant bien chichement.

Cette génération a été violemment bousculée par la tourmente révolutionnaire, rassurée par l'Empire, enchantée par le retour des Bourbons et le rêve d'une Restauration de l'ancien ordre des choses. Quelle période historique troublée et bouleversante quand on rêve, jeune fille noble, d'épouser un jeune homme de son monde, voisin de campagne pour s'assurer un avenir tranquille. Rien n'aura été épargné à Renée de Montigny, ni au plan public ni au plan privé ; sa vie n'aura été que deuils, souffrances et inquiétude.

On verra ainsi Renée traverser tous les régimes et résider avec sa sœur Julie Mayand de Boislambert, au

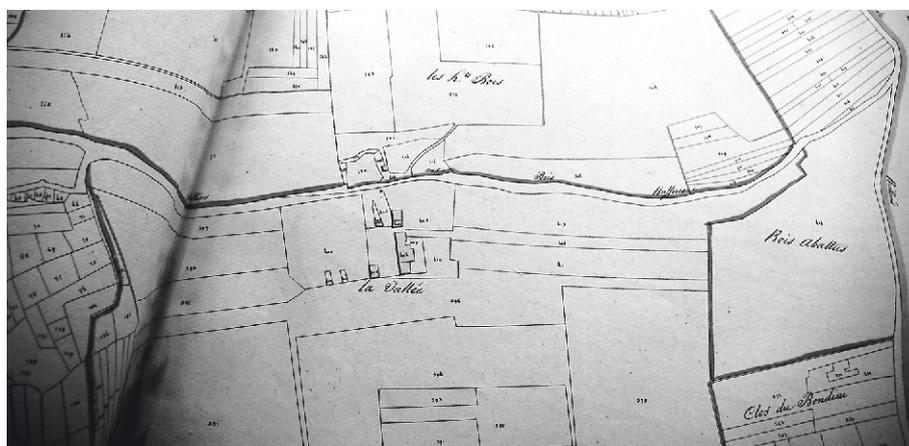


Fig. 5 : Plan du cadastre de Villiers dressé en 1811 : section H La Vallée, avec la figuration des bâtiments de la closerie de Louis de Montigny, le long du chemin de Villiers aux Bois Buffereaux.

fond du vallon, à la tête de cette petite « maison » de trois chambres seulement, avec deux ou trois domestiques, sans laisser de trace dans l'histoire, jusqu'à ce que la mort de Julie, en 1833, vienne ébranler cet équilibre. Deux ans plus tard, la Vallée change officiellement de mains, certes, mais à coup sûr Renée reste au fond de son vallon hébergée par son frère. Hélas, en 1849, sa nièce Aglaé devenue veuve très jeune elle aussi, ayant à sa charge ses enfants mineurs, ne peut que se séparer du bien familial. Pendant six mois, elle tente de rester à proximité de la demeure en achetant une toute petite maison au bas du domaine de La Vallée, la closerie Ollivier, et puis elle renonce en 1850, vend la closerie Ollivier à son voisin de La Vallée et part pour Versailles avec ses trois enfants.

Quant à Renée, après avoir quitté son château, elle vient vivre à Vendôme, rue du Mail où elle meurt le 6 juin 1850. Elle est seule dans cette maison et ce sont des voisins qui déclarent son décès à la mairie.

Ainsi disparaît de notre horizon la très discrète Renée d'Eschallard, née à Montoire 81 ans plus tôt, d'un couple mixte aristocrate et bourgeois d'Eschallard-Vié, veuve de Louis de Montigny, cadet d'une des grandes familles du vendômois de l'Ancien Régime, sœur d'un officier général de Louis-Philippe, habitante de notre village de bord du Loir, depuis 1802 et la prise du pouvoir par un jeune général républicain du nom de Bonaparte, jusqu'à la chute du roi Louis-Philippe et l'avènement d'une nouvelle République en 1848. Quel dommage ne pas disposer d'archives privées qui nous auraient permis de compléter son portrait et celui des autres membres de cette famille !

1835 : LOUIS D'ESCHALLARD ACHÈTE LA VALLÉE À SA SŒUR

En janvier 1835, Renée de Montigny vient de perdre cette sœur chérie qui vivait avec elle et se résout donc à vendre la closerie de La Vallée à son frère Louis d'Eschallard⁷.

C'est en fait un arrangement de famille : la vente intervient moyennant un prix de 34 000 francs dont 4 000 seulement sont payés comptant ; les 30 000 francs restant seront payables aux héritiers de Renée de Montigny – c'est-à-dire son frère et ses neveux ! – après son décès et elle reçoit 600 francs de rente viagère. Si bien qu'en 1849, lors de la revente du domaine aux Waresquiel, après la mort de son frère, les comptes ne sont pas soldés et les sommes restant à payer sont encore dues. La veuve de Louis de Montigny, qui a survécu à tout son entourage familial, accepte alors de réduire son privilège à 12 000 francs seulement en garantie de sa rente viagère. Les comptes sont enfin soldés au début de l'année 1850.

7. Contrat du 2 janvier 1835, acte chez M^e Gendron à Vendôme. Les d'Eschallard sont des nobles du Poitou dont une branche s'établit dans le Perche de Nogent-le-Rotrou au XVI^e siècle.

Une étude plus précise de cette famille et de son mode de vie pourrait être tentée à partir des documents qui subsistent dans les archives publiques. Aujourd'hui des recherches restent à faire sur les Montigny et les familles alliées : les Vié, les d'Eschallard, les Mayand et les Legrand de Melleray, familles de la petite noblesse vendômoise et dunoise. Ce cercle des notables dominant le siècle mériterait qu'on l'étudie soigneusement sous tous les aspects en contrepoint d'études portant sur la paysannerie et la petite classe moyenne des bourgs et des villages comme le nôtre. Voilà une piste de recherche pour les historiens futurs du Vendômois !

Je m'interrogeais sur le moment où la closerie de 1811 était devenue le château classique du XIX^e siècle que nous connaissons aujourd'hui. C'est la comparaison de deux actes de vente qui m'a fourni la réponse. En 1835, on a vendu la petite closerie que nous venons de visiter, mais en 1849, c'est un château tout différent qui a fait l'objet de la nouvelle transaction⁸. Donc, il est simple d'en conclure que ce dernier a été l'œuvre du propriétaire entre 1835 et 1849. Et si on réduit encore le champ d'investigation : le château actuel – ou du moins son noyau central – a été construit entre 1835 et 1840 par le nouveau propriétaire Louis d'Eschallard. Là, la réponse est fournie par l'acte de 1849 : quand sa fille Aglaé hérite de La Vallée, le château existe déjà. C'est elle qui l'affirme en ces termes en 1849 : « Observation faite que les bâtiments qui existaient [*lors de l'achat de Louis à Renée en 1835*] ont été supprimés et que ceux actuellement existants ont été construits par M. d'Eschallard ».

L'actuel château de La Vallée est donc l'œuvre de Louis d'Eschallard et date des années 1835 à 1840.

LE NOUVEAU CHÂTEAU DE LOUIS D'ESCHALLARD EN 1840

Les anciens bâtiments, tels qu'ils ont été « photographiés » par le notaire en 1811, et que nous venons de visiter, ont donc été entièrement détruits par Louis d'Eschallard peu après son acquisition de 1835, et remplacés avant 1840, date de sa mort, par un vrai « château » conforme à la mode des belles propriétés nobles de la Monarchie de juillet. Cette belle et grande maison moderne était infiniment plus digne de son statut de maréchal de camp⁹ que la modeste closerie acquise de sa sœur. La petite résidence de campagne des Godineau était devenue bien archaïque et bien trop modeste pour abriter le train de maison d'un officier général du roi des Français, appelé à vivre à Villiers avec sa famille et ses proches et à recevoir hôtes de passage et voisins de campagne durant la belle saison. À lire certains documents écrits de sa main, on sent l'officier général, assuré de sa position dominante et peu enclin à des amabilités et des concessions vis-à-vis de ses voisins paysans. Mais

8. AD de Loir-et-Cher, 3 E 20/791 : vente du domaine de La Vallée par madame Veuve Villaret de Joyeuse à M. Charles de Waresquiel, 28 juin 1849.

9. En gros, général de brigade.

puis à sa fille unique et seule héritière, Aglaé. Aglaé devint elle-même très rapidement veuve. Elle est l'épouse de Félix Villaret de Joyeuse, autre militaire, ancien officier supérieur, chevalier des ordres de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. Est-elle parente par son mariage du célèbre amiral de la Révolution française ? Ce point devra être précisé ultérieurement car dans l'immédiat, j'ignore les liens de parenté entre Aglaé et le célèbre amiral Villaret de Joyeuse, officier de la République, héros en juin 1794 de la lutte acharnée que mena la toute jeune République jacobine contre l'ennemi de toujours : l'Anglais.

Aurions-nous ainsi à Villiers un deuxième souvenir indirect d'un de ces rares marins de l'aristocratie « Royale » à avoir fait le choix de défendre le nouveau régime républicain face à l'ennemi anglais ? En compagnie des Du Petit-Thouars, Villaret-Joyeuse allongerait ainsi la liste paradoxale des « amiraux » de Villiers sur Loir, village si peu maritime. Il se pourrait en effet que Félix fût le propre fils de l'amiral et Aglaé, sa bru : mais ceci reste à vérifier.

De leur union, naquirent deux fils et une fille, tous mineurs à la mort de leur père¹⁰. On comprend donc que sa jeune femme, une fois veuve, se soit séparée de ce château trop lourd à porter désormais. Avant de s'en séparer en 1849, les derniers d'Eschallard – et en particulier Louis – avaient fait deux choses : ils avaient agrandi leur domaine de la Vallée de quelques annexes foncières en particulier de la terre de la Basse Vallée, achetée en 1841 par M. de Villaret, et surtout, ils l'avaient profondément modifié et embelli¹¹.

Que l'on en juge¹² : au rez-de-chaussée du corps principal un grand salon, une salle de billard, une salle à manger, trois chambres à coucher avec cabinets de toilettes, un vestibule ou hall d'entrée avec un grand escalier, une bibliothèque, un office, une salle de bain et une chambre froide à côté. Soit au total, sept pièces principales de grandes dimensions. Au premier étage, quatre chambres de maître avec cabinet de toilette, sept chambres de domestiques. Au second, deux chambres de domestiques, une lingerie et de beaux greniers. On précise que des latrines assez larges existent à chaque étage.

Un corps de bâtiment couvert en ardoise à droite du précédent comprend la cuisine et la salle à manger des domestiques, un office et une laverie, plus un bûcher et une mansarde à l'arrière. Un autre corps de bâtiment en face du précédent comporte à nouveau trois chambres dont une seule dispose de cheminée pour l'hiver, un

grenier au-dessus, une laiterie au-dessous, plus une grande chambre à feu. Le jardin à fleurs se trouve derrière le principal corps de bâtiment entre les deux corps de bâtiments annexes dans une sorte de demi-cour abritée du grand soleil. Devant le bâtiment principal, au dessus de la porte principale, pour accueillir les visiteurs, « une grande tente couverte en zinc », sorte de marquise pour abriter les hôtes du soleil et de la pluie, à leur entrée dans le château. À cette place aujourd'hui, se trouve une belle marquise ouvragée.

En fond de vallon, le jardin d'agrément traité en parc à l'anglaise, le jardin potager entouré de murs, une charmille, un verger ; sur le coteau, des vignes et une petite futaie « à l'extrémité de laquelle est un petit pavillon en forme d'octogone couvert d'ardoises ». Plus loin, une exploitation agricole qui porte le nom de Ferme des Hauts-Bois et contient 3,70 hectares au total avec les bâtiments de ferme, les écuries en roc, les toits à porcs, les remises, vacherie, sellerie, la chambre de vigneron et celle du cocher, les basses-cours, les terres et bois adjacents.

Le domaine comprend encore quelques terres en bordure du village, qu'avec leurs références cadastrales il sera aisé de situer dans l'espace rural environnant le bourg.

Il est remarquable que, dans cette partie de la vallée du Loir, un domaine aristocratique ne comporte au milieu du XIX^e siècle que quelques terres, vignes et bois en régie directe et une seule ferme : juste de quoi faire subsister en autarcie les habitants du château l'été. Il ne peut constituer une véritable source de revenus fonciers comme on le voit dans certains grands domaines agricoles aristocratiques de la région.

Il s'agit ici d'un lieu de villégiature, créé pour la mise en scène et la représentation liée au rang de son concepteur, notable lié au régime du « roi bourgeois ». Objet de luxe, le château de La Vallée ne pouvait se soutenir à partir des revenus du maigre domaine qui l'entourait et ne pouvait donc subsister qu'aux frais de son propriétaire... à qui l'on doit supposer d'autres revenus que ses gages d'officier général.

Voilà donc la nouvelle construction de Louis d'Eschallard. Le nom de l'architecte ne nous est pas connu. Assez clairement, ce nouveau château est le noyau de la construction actuelle transformée et agrandie dans les années 1900. Les deux états ont fait l'objet de cartes postales que nous reproduisons et qui permettent au lecteur de se faire une idée du goût de Louis d'Eschallard et par contraste, de l'alourdissement de la silhouette et des formes du château soixante ans plus tard.

En revanche, les propriétaires successifs ont, semble-t-il, laissé en l'état le parc à l'anglaise du vallon. Et à l'évidence, le créateur et dessinateur du parc avait un certain talent : il avait su mettre en valeur le « génie des lieux », en redessinant entièrement le fond de la petite vallée et en plantant de belles essences que l'on peut encore admirer de nos jours.

Pour cela, il fallut supprimer les passages incessants des villageois, acheter leurs enclaves, détourner

10. Le nom de Villaret-Joyeuse est connu en Vendômois à Bonrepos, d'après Saint-Venant, dans son *Dictionnaire du Vendômois*. Je n'ai pas poursuivi plus loin la recherche sur cette famille.

11. Les Villaret avaient aussi acheté une vieille maison en bordure de la grand'rue de Villiers, qu'ils avaient entièrement reconstruite en lui donnant une ordonnance très classique : il s'agit de l'« Alphonserie », située à gauche de la belle allée, naguère maison Jeulin et de nos jours Burgos. Aglaé, après avoir vendu La Vallée, acheta une des closières de La Berthelotière, la closière Ollivier, qu'elle revendit quelques mois plus tard à Waresquiel.

12. La description qui suit est le fruit du travail de M^e Duveau, le 28 juin 1849, dans l'acte de vente.

chemins¹³ et sentiers pour s'enfermer chez soi et ensuite recomposer à sa guise le paysage du vallon environné de bois. Le tout est de toute beauté et mérite d'être visité à chaque occasion, lorsque le château et son parc s'ouvrent à la visite.

C'est donc ce beau domaine, qui est vendu le 28 juin 1849 devant M^e Duveau, le notaire de Villiers, avec comme c'était, semble-t-il, la coutume, tout son mobilier : tables d'acajou, chaises en bois de « guigner », billard au tapis vert, rideaux de damas ou d'indienne rayée, consoles au-dessus de marbre turquin, vaisselle, lits en bois ou en fer, baignoires à roulettes en cuivre ou en zinc, lavabo en bois de citronnier ou de noyer, pendules en albâtre, horloges avec leurs boîtes... sans oublier vaches, chèvres et chevaux. Grâce au travail minutieux de nos anciens notaires, le détail du cadre de vie des habitants de La Vallée sous la II^e République est parvenu jusqu'à nous. Il est facile ainsi, d'imaginer la vie de cette famille Eschallard et Villaret-Joyeuse, dans un cadre assez luxueux et confortable, meublé au goût du jour d'acajou, noyer, cerisier avec un souci évident d'hygiène et de propreté (baignoires, lavabos et toilettes auprès des chambres).

Les recensements de population indiquent un certain nombre de domestiques affectés aux tâches habituelles d'un pareil domaine. Ainsi en 1841, on a deux ou trois familles employées comme jardiniers (homme, femme et fils) ou comme domestiques, comme les Piégard-Grosier. Ceux-ci se sont enrichis et ont fait de fort bonnes affaires au service des Eschallard : on les retrouve en 1849, propriétaires eux-mêmes de closiers locales après avoir été jardinier et femme de chambre ! Il faisait assez bon vivre sous l'autorité de ces aristocrates officiers de carrière et de leurs épouses finalement (fig. 7) !

Section II. De 1849 à 1887, les Waresquiel venus de Flandre dominent le village

CHARLES, COMTE DE WARESQUIEL, NOUVEAU PROPRIÉTAIRE DE LA VALLÉE

L'acheteur de 1849, le comte de Waresquiel se prénomme Charles. Il habite Lille et comme tout honnête homme de ces temps bénis, il déclare la profession de « propriétaire » ! Sa femme, née de la Fontayne – patronyme à l'orthographe incertaine selon les actes – se trouve, quant à elle, dotée des prénoms suivants : Marie, Cicercule, Pauline. Grâce à Dieu, son prénom usuel n'est pas l'étonnant Cicercule, mais Pauline !

13. C'est ainsi qu'en 1862, les châtelains finirent par acquérir de la commune une partie déclassée du vieux chemin rural n° 72, ex-chemin de Villiers à La Ville-aux-Clercs (ravin de la Rose de nos jours) qui traversait leur propriété de part en part, et s'en réserver l'usage exclusif pour entrer dans leur domaine par la rue des Caves Loupin avant de réaliser la nouvelle avenue en 1871 (voir plus loin). Cf. contrat d'achat M^e Rolland à Vendôme, 11 avril 1862.

NUMÉRO D'ORDRE		NOMS DE FAMILLE.	PRÉNOMS.	TITRES, QUALIFICATIONS, etc. ou profession et fonctions.	ÉTAT civil
général	des villages, hameaux, etc.				
1000	1	La Vallée			
1001	2	Eschallard	Charles	comte	
1002	3	Eschallard	Marie		
1003	4	Eschallard	Joseph		
1004	5	Eschallard	Pauline		
1005	6	Piégard	Grosier	domestique	
1006	7	Piégard	Joyeuse	domestique	
1007	8	Piégard	Charles		
1008	9	Piégard	Marie		
1009	10	Piégard	Joseph		
1010	11	Piégard	Pauline		
1011	12	Waresquiel	Charles		
1012	13	Waresquiel	Marie		

Fig. 7 : Recensement de la population de Villiers en 1841 : feuille énumérant les habitants du domaine de La Vallée soit 5 membres de la famille du châtelain et 8 domestiques.

Qui sont les Waresquiel ?

Charles est né à Lille en 1778, fils du seigneur de Saint-Obin et Mesgalland, lequel est noble depuis 1777. La famille Waresquiel avait acquis les droits de « bourgeoisie » à Lille depuis le XVI^e siècle et vient donc d'entrer dans la noblesse flamande, un an avant la naissance de Charles.

Sa femme, Pauline de La Fonteyne, est native de Lille comme lui, mais est plus jeune de douze années : elle est baptisée en juillet 1790 et épouse Charles le 25 octobre 1815. Elle a donc un peu plus de 25 ans. Charles a, quant à lui, 37 ans le jour de son mariage ! Elle survivra assez naturellement à son « vieux » mari, qui meurt en mars 1857, à 79 ans. Elle sera veuve plus de 18 ans, car elle ne quittera ce monde qu'en 1875, à l'âge assez canonique de 85 ans.

Les deux époux sont à la tête de biens immeubles considérables, sis dans le Nord de la France et en Belgique, venus par héritage de leurs parents et d'autres membres de leur famille prématurément décédés. Devenu directeur des Postes de Lille, adjoint au maire de la ville, chevalier de la Légion d'honneur, Charles est aussi membre de l'Ordre de la Réunion, équivalent de notre moderne Ordre du Mérite créé par l'Empereur en 1811 lors de la réunion des Pays-Bas à l'Empire. Ce nouvel Ordre, complémentaire de la Légion d'honneur est destiné à remplacer des Ordres étrangers et à récompenser des services civils ou militaires : nous ignorons

ceux de Charles. Nombre d'habitants de Belgique et surtout des Pays-Bas en furent les premiers titulaires. Il était lui Français. À coup sûr, Charles fut un fervent soutien du régime bonapartiste et de l'Empereur. La ville de Lille a eu durant toute la période une importance stratégique de premier plan entre France et Pays-Bas, naguère autrichiens, devenus français sous la Révolution et l'Empire. Les Archives de Lille ayant brûlé en 1916, nous n'avons plus guère de chances de connaître les détails de sa carrière politique et professionnelle dans la capitale des Flandres. De toutes les manières, ce n'est pas notre sujet actuellement.

À une date indéterminée, mais qui se situe avant 1850, c'est-à-dire au moment même où Charles acquiert le château de La Vallée, la famille des Waresquiel, composée des parents et de deux filles, quitte Lille.

La famille de Charles s'installe, en effet, à Paris et on la retrouve parmi les premiers habitants du tout nouveau quartier de l'Europe et plus spécialement de la rue de Milan. C'est le quartier en vogue depuis l'ouverture de la première ligne de chemin de fer entre Paris et Saint-Germain et depuis la création de la première gare parisienne, la gare Saint-Lazare. Le quartier fait de terrains vagues et de chantiers de bois à brûler se situe aux lisières de la ville et commence tout juste à être loti et construit de beaux immeubles de rapport sous le règne de Louis-Philippe puis encore durant le Second Empire.

Charles ne se lance pas pour autant dans la spéculation immobilière mais préfère la Bourse et les pharamineux profits bancaires et boursiers du Second Empire. Sa fortune mobilière en actions françaises et étrangères, en emprunts d'État et en parts de société, est considérable : il laissera à sa mort plus de 600 000 F !

Revenons-en à Villiers-sur-Loir et à ce château de La Vallée. Pourquoi a-t-il acheté cette propriété éloignée de ses origines nordiques, dans une région qu'il ne connaît pas ? La réponse est simple : parce que des membres de sa famille s'y trouvent déjà. En effet, un de ses neveux et filleul, Charles Joseph de Waresquiel, fils de son frère Joseph, devient par son mariage avec Marie Clotilde Marin de Montmarin en septembre 1843, le châtelain des Radrets, commune de Sargé en Loir-et-Cher. Une belle propriété se trouve à vendre à quelques lieues seulement de Sargé dans ce beau village de Villiers : il a la fortune nécessaire à son achat. Il va quitter le Nord et prendre ses quartiers à Paris ; la France s'équipe de belles routes et de chemins de fer qui mettent la province à belle distance de Paris, Ainsi se fait la chose ! Charles devient le nouveau propriétaire de La Vallée, pour une somme assez modeste et tout à fait dans ses possibilités : 65 000 F, soit le dixième de sa fortune. Le château et son parc viennent tout juste d'être réalisés cinq ans plus tôt : c'est donc une aubaine.

Il a déjà 71 ans et son avenir est derrière lui.

Charles, après trois ans de séjour dans ce village, devient maire de la commune de Villiers peu après le coup d'État de 1851. À cette époque d'un suffrage universel balbutiant, contenu par le poids des notables

proches de Napoléon le neveu, et par le système des candidatures « officielles », le pouvoir ne prend aucun risque démocratique inconsidéré : le maire de la commune est l'homme du gouvernement, puisque nommé par le préfet ! Charles, châtelain et de surcroît étranger à la région n'a pas eu à affronter les suffrages d'une population volontiers frondeuse. Du maire ainsi nommé, Thiers dit « C'est pire qu'un préfet, un sous-préfet, le maire est un sous-sous-préfet ! » Son mandat de six ans, entre 1852 et 1857, date de sa mort, a laissé, semble-t-il le souvenir dans les archives communales d'un maire lointain peu préoccupé de l'administration quotidienne du village.

Il est vrai qu'il n'est plus très jeune puisque déjà septuagénaire lorsqu'il devient le maire de Villiers et qu'il réside souvent à Paris. Il a occupé des fonctions plus importantes : c'est donc pour lui une retraite ; Villiers n'est qu'une simple villégiature. Il s'y repose des fatigues d'une ville, Paris, en pleine mutation, dans laquelle il occupe un appartement en location, dans un immeuble de rapport, assez banal et sans grand faste, en attendant la construction de son bel hôtel particulier que l'on peut encore voir en fond de cour au 11 rue de Milan. C'est aujourd'hui l'un des immeubles de la SNCF et le fronton de l'hôtel particulier est toujours surmonté des armes du couple Charles et Pauline de Waresquiel, que l'on retrouve identiquement sur leur monument funéraire au cimetière de Villiers.

À Villiers, il peut mener grand train avec valets, cuisinières et femmes de chambre, jardiniers et cochers, recevoir sa famille et ses amis dans un superbe cadre verdoyant, planté de belles espèces, en compagnie de sa femme, de ses deux filles et de leurs maris. La Vallée est un cadre idéal pour un magnat de la finance du Second Empire comme Charles de Waresquiel.

Malheureusement la fin de sa vie est assombrie par ses malheurs domestiques : sa fille aînée Marie a fait un mauvais mariage. Mariage d'amour ou d'inclination qu'il n'approuva pas du reste : il a même refusé d'y assister en 1845 quand Marie a convolé avec un petit fonctionnaire militaire sans envergure : un sous-intendant militaire, le comte Auguste de Faulte de Puyparlier. Né sans fortune à Périgueux, il prétend la traîner de ville de garnison en ville de garnison dans des conditions indignes de sa fortune et de son rang¹⁴. Vite, ils en viennent au contentieux, aux procès publics et aux demandes de séparation de corps, aux scènes scandaleuses au vu et au su de toute la domesticité et pire au scandale public au milieu de leur quartier si digne et si bourgeois de La Trinité de Paris. Marie est en effet traînée entre deux gendarmes de la rue de Milan au poste de police, à la demande du mari qui veut la faire sortir de chez ses

14. Marie avait abandonné assez vite son mari à ses garnisons de Langres, Phalsbourg ou Beauvais et refusait de vivre avec lui préférant habiter chez ses parents. En contrepartie, il l'accusa de collectionner les amants et de n'avoir aucune conduite. À leur procès en séparation et diffamation devant le Tribunal de Beauvais plaidera le célèbre avocat Jules Favre ; les gazettes parisiennes dépêcheront sur place des journalistes et en feront leurs choux gras.

parents pour l'obliger à vivre maritalement avec lui ! Elle ne lui pardonnera jamais ce scandale et cette scène de furie et d'injures ! À l'issue d'un procès à grand spectacle à Beauvais, elle sera autorisée judiciairement à vivre séparée du mari, qui lui mourra dans la misère dans son petit logement de la rue de Verneuil. Leur histoire aurait pu inspirer notre grand Balzac !

En somme, une véritable honte. Si bien que l'on comprend que Charles de Waresquiel soit venu se réfugier loin de Paris et de ses cancans dans une région calme, qui devait tout ignorer de cette affaire peu glorieuse.

Sa fille cadette, Caroline, épouse, quant à elle, Alfred de Meynard, un fonctionnaire de Préfecture, dont le poste le plus élevé sera celui de secrétaire général de l'Eure. Mariée dix ans après son aînée, en 1855, elle aura un fils unique Paul, mais ne connaîtra pas plus le bonheur conjugal que Marie. C'est donc assombrie par ces malheurs de père que s'achèvera la vie de Charles, en mars 1857 après une maladie qui entraîne de



Fig. 8 : En haut, monument funéraire des Waresquiel comportant en partie supérieure les armes accolées des Waresquiel et des La Fonteyne surmontées d'une couronne comtale ; en bas, fronton de l'hôtel des Waresquiel, 11 rue de Milan à Paris. Les détails du blason, contrairement au tombeau de Villiers, sont bien visibles, en particulier le lion et l'ours, supports des deux écus accolés et sommés de la couronne comtale.

nombreux soins fort coûteux mais totalement inutiles. Il avait déjà considérablement réduit son train de maison et n'employait plus que trois domestiques à Villiers, dont une vachère et un jardinier : à croire qu'il n'y venait plus guère.

Il devait être enterré primitivement près de Lille, dans sa terre de Lomme, mais sa fille lui fera faire un beau monument aux armes des Waresquiel et La Fonteyne dans le nouveau cimetière de Villiers. De cette manière, les Waresquiel ont prouvé la force de leur attachement à leur terre d'adoption, le Val du Loir, et à ses habitants (**fig. 8**).

APRÈS LA MORT DE CHARLES, SA VEUVE PAULINE DE WARESQUIEL HÉRITE DE LA VALLÉE

Deux ans après la mort de Charles, est dressé l'inventaire de son château par des experts nommés à cet effet¹⁵. À cette date, soit à la fin de 1859, le domaine s'est considérablement agrandi. En effet, le domaine de La Vallée est alors de 19 ha dont 16 ha groupés avec « le château, les clos, bâtiments à l'usage de cuisine, lingerie, boulangerie, remises, écuries, caves dans le roc, etc. »¹⁶, et 3 ha entre le Loir et le chemin de Montoire, c'est-à-dire dans la plaine.

Un mot sur l'un de ces agrandissements : la jolie maison, dite de nos jours de « L'Infirmier ». Elle est située au sud-ouest du domaine et est composée de la maison d'habitation avec en sus des caves, cuverie, cour, jardin, verger et vignes le tout pour 3,7 ha. On verra sur un des dessins de Gervais Launay, quel était son charme à l'époque : il s'agit d'une ancienne et modeste closerie de La Berthelotière connue pendant longtemps sous le nom de closerie Ollivier. Elle fut après l'achat opéré par Félix Villaret-Joyeuse, intégrée au domaine de La Vallée jusqu'à une date très récente et vient d'être restaurée avec goût (**fig. 9**).

Quant au domaine plus éloigné du château, il est constitué de quelques terres et prairies annexes sur les communes de Villiers, Azé et Mazangé. Ainsi dispose-t-il de prairies dans la vallée du Boulon entre le moulin d'Echoiseau et la Bonaventure (cf. plan d'arpentage de prairies de 1830) et de terres labourables dans la plaine de Villiers près du « grand cimetière » et de la Marsaurerie.

L'essentiel du domaine agricole reste cependant concentré autour du château, le long de l'ancien chemin de La Ville-aux-Clercs, ou chemin des Bois Buffereau, devenu le Ravin de la Rose de nos jours.

15. Leur rapport est du 1er décembre 1859 : il est inclus dans l'acte plus général de liquidation de sa succession (Archives nationales. Minutier central des notaires de Paris. Étude XCVIII/1130).

16. Au total le château avec ses jardins, charmille et petite futaie comprend 6,67 hectares cadastrés 373, 374,394 à 414 de la section H. S'y ajoute la pièce de bois les Bois abattus de 1,71 hectares (H 414), les Hauts-Bois de 3,70 has (H 506 et 514-526), la pièce de 5,15 ares à la Basse-Vallée (H 512 et 513) et bien d'autres petites pièces de modeste contenance.

Au château lui-même, il n'a rien ajouté, satisfait qu'il était des agrandissements réalisés par Louis d'Eschallard, lesquels avaient suffi à emporter son adhésion au moment de son acquisition de 1849. Le château de La Vallée devait largement suffire aux besoins de sa maigre parenté, surtout si l'on ajoute l'achat de la charmante closerie Ollivier, susceptible d'accueillir un couple de domestiques. Elle servira pendant six mois de résidence à Aglaé de Villaret-Joyeuse, qui ne savait plus où aller après la vente de 1849.

Au total, le domaine est estimé 87 000 F au moment où Pauline en devient la propriétaire en 1860. Il avait à cette époque un inconvénient : son accès. On arrivait au château en contournant le chevet de l'église pour emprunter le chemin de La Couture puis sur la droite le chemin du domaine.

Le chemin de la Couture n'était pas suffisamment commode ni suffisamment noble pour desservir un si beau domaine. On se reportera au document signé du Général d'Eschallard de 1837 et au plan de 1862 reproduits ci contre, pour constater que l'allée primitive d'accès au château était le chemin dit de La Papillonnière (soit l'actuelle rue des caves Loupin), chemin commun aux vigneron et au châtelain, objet de bien des querelles et dissensions (fig. 10).

Dès 1837, Louis d'Eschallard se préoccupe de l'accès à son nouveau château et se plaint des agissements de ses voisins, en particulier des propriétaires des caves Loupin, qui « mangent » progressivement le chemin qui dessert à la fois les caves et l'avenue qui mène au château. À travers sa lettre de réclamation conservée dans les archives communales, transparaît toute l'activité des vigneron qui, à cette époque, commencent à creuser le coteau pour se doter de belles caves. Dans un premier temps, on y accède avec des bêtes de somme, un simple sentier suffit alors, puis dans les années 1820 apparaissent les charrettes ; chacun alors creuse une vraie tranchée devant sa cave et diminue d'autant le

vieux chemin, qui mène au château. D'où la colère du châtelain ! Le châtelain craint même que des caves soient transformées en habitations permanentes, comme cela se fait ailleurs. Il est évident qu'il doit faire face à l'opposition frontale d'opposants déterminés : pour des raisons sociales ? politiques ? de simple voisinage ? Pour toutes ces raisons à la fois, probablement, car l'ambiance à Villers a toujours été chaude !

Pour résoudre ce conflit, Louis d'Eschallard met la main au portefeuille, achète les terrains, les cède gratuitement à la commune, met à disposition chevaux et charrettes pour créer de ses propres deniers, une nouvelle allée plus large et rectiligne. Celle-ci apparaît clairement sur des plans du Second Empire conservés en mairie. Cette situation intermédiaire dure jusqu'en 1871, date à laquelle la veuve de Charles de Waresquiel crée l'allée actuelle du château de La Vallée.

C'est donc Pauline de Waresquiel qui règle définitivement ce vieux problème en acquérant les terrains nécessaires à la construction et la plantation d'une allée de marronniers et tilleuls, dont la très belle l'ordonnance a été détruite depuis l'acquisition par la mairie de Villiers, à la fin du XX^e siècle. Cette allée joignait en quasi ligne droite, le fond du vallon à la grande route de Vendôme. Elle existe encore, bien que défigurée, et prend son origine par un beau portail de ferronnerie sur la grande rue (fig. 11).

Le chemin départemental, grand route de naguère et actuelle rue du 11-Novembre, traversant le village dans toute sa longueur, était un signe de modernité et de confort pour les voyageurs. On a du mal à imaginer l'état de nos routes en province avant la création sous le Second Empire d'un réseau très chevelu de nationales, départementales, chemins de grande communication et d'intérêt commun et chemins vicinaux. On devait se contenter de vieilles routes établies de toute antiquité sur le sol naturel, rarement empierrées ou « cavées », avec de profondes fondrières et donc impraticables une

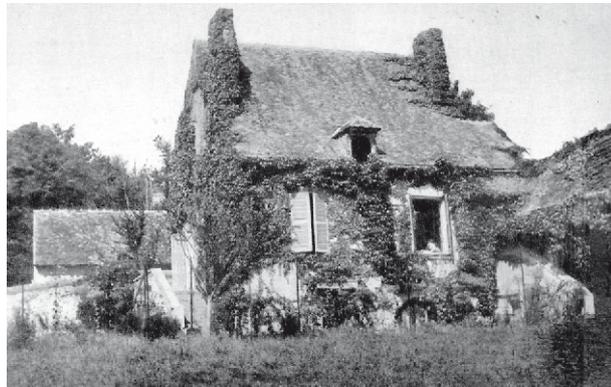


Fig. 9 : À gauche, dessin de Gervais Launay datant de 1860, représentant la closerie Ollivier (dite L'Infirmier de nos jours) située en bordure ouest du domaine de La Vallée, achetée en 1850 par Charles de Waresquiel et réunie au domaine jusque récemment ; à droite, photographie de date inconnue (milieu XX^e siècle ?) de la même closerie à l'état de quasi abandon.

bonne partie de l'année. Après la création des routes royales dès Louis XVI, il fallut attendre des décennies pour voir des villages modestes comme le nôtre reliés à la ville et même à la capitale. Ce fut le cas de Villiers, village-étape disposant d'auberges et de relais et d'un grand chemin confortable vers le Perche et le Bas-Vendômois d'un côté et de l'autre vers Vendôme, sa route nationale et sa gare des chemins de fer. On imagine aisément que pour de riches parisiens comme les Waresquiel, cet aspect fut important : d'où leur volonté d'affirmer dans le paysage local leur liaison avec la modernité routière, fleuron de ce règne prospère que fut le Second Empire.

Se greffer sur le nouveau réseau de grand routes par la création de cette belle allée rectiligne en négligeant les petits chemins communaux ou vicinaux tortueux, se

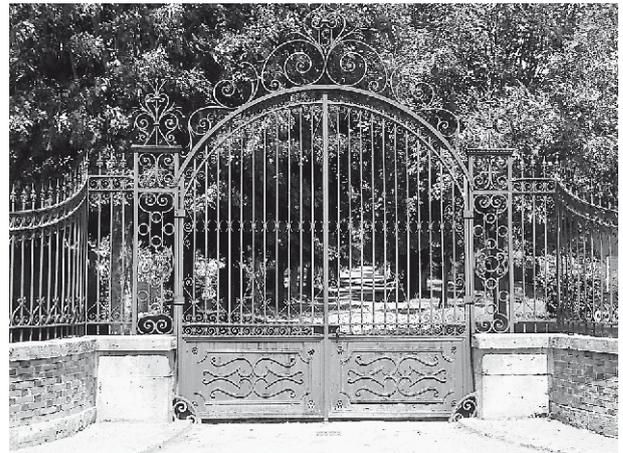


Fig. 11 : Portail fermant l'allée de La Vallée sur la rue du 11-Novembre, ancienne route de Vendôme à Montoire.

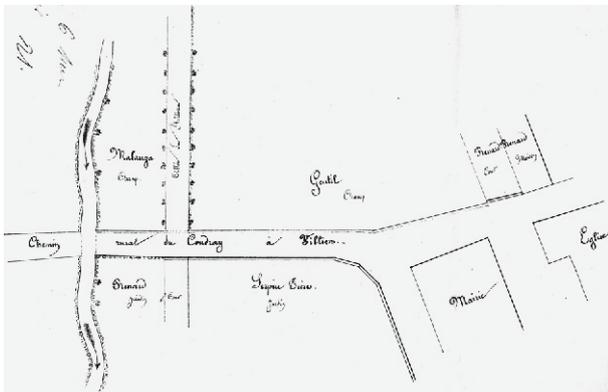


Fig. 10 : En haut, plan de 1862 conservé aux archives communales de Villiers montrant l'ancienne allée du château, actuelle rue des Caves-Loupin, créée par les soins du châtelain ; à gauche le ravin de la Rose au débouché de la propriété de La Vallée traverse le village en direction du Loir. C'est l'ancien chemin dénaturé par le ravinement. En bas, les caves Loupin de nos jours, promenade agreste sur un chemin qui ne mène plus au château depuis la construction de la nouvelle allée en 1871. Conquête des vigneronns au début du XIX^e siècle, ils ont été durant des générations un haut lieu de la sociabilité masculine du village. La lettre du général d'Eschallard reproduite ci-dessus est très instructive sur la manière dont ces caves se sont constituées progressivement, probablement à partir de l'achat par les paysans des terres situées au-dessus. On voit ensuite la propriété du terrain supérieur et de la cave se dissocier.

faufilant derrière l'église, le cimetière et les maisons du village, était assurément signe de modernité et de richesse. Puisque le grand château se trouvait caché, presque invisible au fond de la vallée, son entrée et sa porte extérieure se devaient d'être bien ostensibles sur le grand chemin. On fit donc l'allée que l'on « ferma » par un beau portail de ferronnerie, qui ne fermait rien du tout, vu sa situation fort éloignée du château... mais avait de la noblesse indiscutablement !

C'était autant affaire de mise en scène que de commodité.

Mais revenons au château lui-même : en 1860, il s'en est fallu d'un cheveu que le château de La Vallée soit coupé en deux et partagé entre les différents héritiers de Charles : sa veuve et ses deux filles. Heureusement, dans leur sagesse, les juges ont préféré l'adjudication et la licitation du tout « car cet immeuble de luxe ne saurait admettre des retranchements partiels sans être déshonoré et notablement déprécié ». Ainsi le château et le domaine de La Vallée sont mis en vente aux Criées de Paris en 1860, avec une mise à prix de 100 000 F ; le mobilier est estimé à 26 000 F. Pauline s'en rend acquéreur par licitation : la somme d'acquisition étant prise en compte dans la liquidation à venir de la succession de Charles. Solution habituelle pour éviter le démembrement.

Pauline retrouve ainsi la pleine jouissance de La Vallée durant quinze ans, de 1860 à 1875. Mais Pauline connaît de sérieuses difficultés lors de l'invasion allemande de 1871 avec évacuation préventive des bêtes et chevaux loin du champ de bataille. Elle se soucie des malheureux et fournit des soins aux malades lors de ce terrible hiver de 1871 avec l'aide médicale du Dr Silly. À son décès en 1875, toutes les dettes de cette sinistre période de troubles et de violences ne sont pas réglées. On devine là la grande dame charitable, fortunée mais chrétienne, faisant le bien autour d'elle. On lui doit aussi le beau fanion que conserve encore la Société musicale locale et – je le pense – le superbe cabinet flamand de

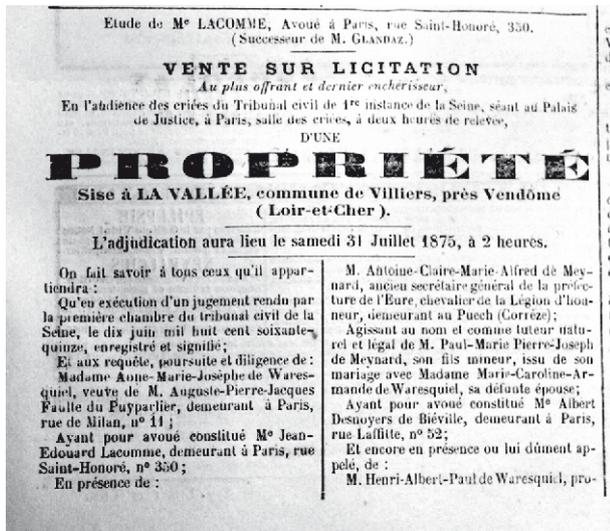


Fig. 12 : Publication sous forme d'affiche de la vente sur licitation du 31 juillet 1875.

notre petit musée d'Art sacré villersois. Son association avec le « bon docteur » Silly, rouge plus que blanc, montre devant le malheur général de l'Année Terrible une réaction spontanée d'union, au-delà des clivages idéologiques, au service de la population : une sorte d'union nationale au-delà des partis.

Ses obsèques eurent lieu dans sa paroisse parisienne à l'église flambant neuf de La Trinité, mais elle voulut qu'elle-même et tous les siens soient inhumés à Villiers. Le monument des Waresquiel existe toujours. Aucune inscription ne permet d'identifier les occupants.

DE 1875 A 1886, MARIE EST LA DERNIÈRE DES WARESQUIEL À RÉSIDER A LA VALLÉE

En 1875, après la mort de sa mère Pauline, Marie de Waresquiel, la seule fille survivante des époux de Waresquiel, devient propriétaire de La Vallée par un jugement d'adjudication rendu en l'audience des criées du tribunal civil de la Seine le 31 juillet 1875¹⁷ (fig. 12).

La procédure d'adjudication est nécessaire car Marie n'hérite que de la moitié de La Vallée et doit obtenir l'autre moitié par licitation du mineur Paul de Meynard, son neveu et cohéritier¹⁸. Car la jeune sœur de Marie,

17. Malheureusement ces jugements sur criées ne sont plus conservés aux AD de Paris et il ne reste qu'une simple mention au registre des ventes de ce Tribunal « Vve du Puyparlier venderesse de Maison rue de Milan n^o 11 pour 535000 F (1^{er} lot), Terrain rue de Milan n^o 13 pour 124000 F (2^e lot) et propriété à La Vallée pour 60050 F (3^e lot) ». Le même document renvoie à un nom d'avoué défendant les intérêts de Marie : Lacomme et à une date, le 13 août 1875.

18. En 1875, à l'audience des criées du Tribunal de la Seine, La Vallée est adjugée à Marie pour 60000 F. Le jugement n'a pas été conservé aux Archives de Paris, mais on connaît le cahier des charges qui a précédé la criée de 1875 : essentiellement il s'agit du château, des

Caroline, mère de Paul, meurt très jeune et son mari, Alfred de Meynard¹⁹, ne tarde pas à la suivre dans la tombe. Paul est donc orphelin de père et mère et manifestement fort peu aimé de sa tante Marie, pourtant sans enfant. Elle le déshérite de plus en plus nettement, à chacun de ses testaments, au profit d'un de ses anciens domestiques, devenu son régisseur, comme nous le verrons plus loin.

On ne sait rien de la présence de Marie à Villiers, à l'exception d'une allusion d'un de ses voisins que rapporte Henri Mésange dans son ouvrage²⁰. Un certain René Leroux, habitant la maison voisine de La Berthelotière raconte dans ses souvenirs d'enfance : « La vieille dame de La Vallée vint voir ma mère à La Berthelotière et il fallut que ma mère aille à son tour à La Vallée... Elle mourut soudainement... et nous n'avons plus eu de fréquentations avec ceux qui vinrent après elle ».

On va vite comprendre pourquoi.

Les choses vont en effet changer avec la mort de Marie : apparaît alors au premier plan l'ancien cocher de la maison, au service des deux dames Waresquiel depuis longtemps. Pauline l'avait certes couché sur son testament, mais pas de manière excessive. Marie va faire beaucoup plus. Son nom est Alexandre Sterlin.

EN 1886, LE RÉGISSEUR ALEXANDRE STERLIN HÉRITE DU CHÂTEAU

Alexandre Sterlin, au nom si peu aristocratique, devient donc en 1887 le nouveau et inattendu propriétaire du château de La Vallée en qualité de bénéficiaire d'un legs « particulier » de la dernière propriétaire noble de ce domaine.

Marie est une femme malheureuse en ménage, nous le savons. Séparée et sans enfants, elle est fâchée avec sa proche famille, en particulier avec son neveu Paul qu'elle déshérite au bénéfice d'un autre parent plus éloigné M. de Cumont (rédacteur au ministère de l'Instruction publique et lié à des familles aristocratiques vivant à Azé) et surtout au bénéfice de son « cher Alexandre », comme elle le nomme, régisseur et compagnon de sa vie douloureuse et solitaire. Il dispose, en effet, à Paris de logements proches de l'appartement de Marie de Waresquiel, rue de Milan, et se comporte en maître à Villiers.

Alexandre est, nous l'avons dit, porté dans les testaments successifs de Marie, mais le tout dernier rédigé le 18 juillet 1885, lui est particulièrement et outrancièrement favorable. Ce document sous seing privé le fait bénéficiaire d'un legs particulier considérable, tout en instituant de Cumont exécuteur universel et co-légataire avec Paul de Meynard du reste de la succession. Le legs particulier est délivré par M^e Girardin, le notaire

communs et potagers, de la closerie Ollivier et des 4 ha de parc. Pour nous, rien de nouveau et rien de changé par rapport à 1860.

19. Les Meynard habitaient en Corrèze le village de Puech.

20. MÉSANGE (Henri), *op. cit.*, p. 52.

parisien chargé de régler la succession de Marie, et par le légataire universel Émile de Cumont, à Sterlin le 17 février 1887²¹.

J'ai souhaité prendre connaissance de ces testaments pour tenter d'élucider les raisons qui ont poussé la châtelaine, parvenue à l'âge de soixante ans environ, à léguer le bien de ses parents à ce Sterlin, initialement cocher, puis régisseur de sa mère, avant de devenir le sien. Ils sont conservés dans les minutes du notaire liquidateur aux Archives nationales. Les raisons de cette gratification étonnante ne s'y trouvent exprimées que de manière assez conventionnelle. À la fin de sa vie, Marie confirme l'ensemble des dons et legs consentis à Alexandre en évoquant son «dévouement» : elle ne pouvait de toutes les façons dire autre chose. Nous restons donc sur notre faim.

Seule la découverte de papiers plus intimes, assez problématique, serait susceptible de nous en apprendre un peu plus sur cette affaire assez ténébreuse. En l'absence de documents privés, il est possible néanmoins d'écrire une histoire familiale assez circonstanciée : ce que j'ai commencé à faire par ailleurs²².

Sterlin a une certaine importance politique locale en sa qualité de régisseur du château : il est ainsi élu conseiller municipal lors des élections de juillet 1882... mais ne reçoit qu'un seul suffrage quand il se présente à la mairie lors du même scrutin. Il ne brille guère par son assistance aux séances mais est néanmoins réélu en 1888. Manifestement tout concourt à montrer qu'il est devenu le maître de La Vallée avant même d'en hériter officiellement à la suite du décès de sa bienfaitrice... et de se marier rapidement après avoir hérité.

Car il se marie !

1887 : STERLIN, LE NOUVEAU CHÂTELAIN, ÉPOUSE UNE INSTITUTRICE ALLEMANDE !

Un nouvel événement imprévu survient juste après la mort de sa bienfaitrice : Alexandre se marie !

Il attend toutefois prudemment de rentrer en jouissance de son legs particulier. En effet au cours de mes recherches, je découvre quelque peu étonné, qu'Alexandre Sterlin, sous le nom officiel de «Paul» Sterlin²³ épouse à la mairie de Villiers, le 28 février 1887, soit exactement onze jours après avoir été légalement mis en possession de tout son héritage Waresquiel, une jeunesse de trente années, Sophie Carolina Murck.

21. Les références des documents de la succession de M^{me} de Puy-parlier sont les suivantes : les testaments successifs sont annexés à l'envoi en possession de juillet 1886, ordonné par le président du tribunal civil de la Seine, lui-même inclus dans les minutes de M^e Girardin, le 8 septembre 1886 (Archives nationales. Minutier central : étude XCVIII/1250, M^e Girardin). Enfin, la délivrance du legs à Sterlin par M. de Cumont du 17 février 1887 et son complément du 31 mars suivant sont cotés XCVIII/1254.

22. Brochure déposée en mairie de Villiers.

23. Paul était l'un des autres prénoms d'Alexandre qui a sans doute préféré ce changement d'état-civil.

Nouvellement marié, mettant en vente des parts de l'héritage qui venait de lui échoir, pour finalement tout abandonner : qui était Paul ou Alexandre Sterlin ? Qui était le régisseur de La Vallée, improbable châtelain de 1887 ? Un habile, un ambitieux, voire un aigrefin ? C'est certain ou très probable.

Est-il un parfait inconnu ? Dans son acte de mariage du 28 février 1887, le père et la mère de Paul sont tout naturellement cités : il s'agit d'un cultivateur de Celles-Condé, près de Château-Thierry, nommé François-Denis Sterlin, époux de Julie Pernet. Mais autre mystère ou bien autre mensonge : aucune trace de la naissance de ce Sterlin dans les actes d'état-civil de cette commune de l'Aisne. Il a un frère, prêtre défroqué et loufoque qu'il fera venir à Vendôme.

Paul, nouveau châtelain, réincarnation inattendue d'Alexandre, régisseur des Waresquiel, a, le jour de son mariage dans la maison commune de Villiers quasiment l'âge d'un barbon : 47 ans ! Il est né en 1840. Il n'a encore jamais été marié. Au moment de ses malheurs conjugaux et du décès de son père en 1860, Marie de Waresquiel avait une trentaine bien comptée et Alexandre une vingtaine : devenu homme de confiance de deux femmes seules, il n'a dû avoir aucun mal à s'imposer et à gérer au mieux ses intérêts. Et plus encore quand Marie se retrouve seule pour gérer ses biens immeubles et sa grande fortune.

Il est quand même assez étonnant que le nommé Sterlin ait prudemment attendu la délivrance de son legs qui le mettait en possession de La Vallée le 17 février 1887 pour épouser le 28 février – onze jours après ! – une institutrice de trente ans, exerçant ses talents à Nouzilly en Indre-et-Loire au sein de la famille Bérard, propriétaire du magnifique château de l'Orfraisière²⁴ et originaire du Mecklembourg où elle était née en 1856 d'un couple de commerçants allemands. Vraiment pas une union banale en cette période de crispation patriotique et de préparation de la Revanche ! La suite de l'histoire des Sterlin-Murck n'est pas plus banale.

Section III. 1887-1947 : la fin des châtelains de La Vallée

1889 LES STERLIN, PERDUS DE DETTES, VENDENT SOUS LA PRESSION DE LEURS CRÉANCIERS

Les archives publiques sont très bavardes ! Grâce à l'acte d'achat de La Vallée par la Ville de Stains en

24. C'est de nos jours le siège de l'INRIA et d'une association d'aide aux jeunes en difficulté. Il a été propriété des de Wendel et a eu comme chef de culture, le célèbre Jules Tanviray, héros de Vendôme et Villiers pendant la Guerre de 70, agronome, fondateur du premier syndicat agricole en France. Ce point de rapprochement entre Nouzilly et Villiers à travers la personne de Tanviray donne probablement la clef de ce curieux mariage Sterlin-Murck.

1947, extrêmement détaillé, nous remontons, comme les notaires de cette époque avaient coutume de le faire, la lignée des anciens propriétaires et prenons connaissance de très nombreux détails des siècles précédents. Coutume qui n'est plus observée de nos jours, hélas !

Ainsi, apprend-on que les Sterlin, mariés sous le régime de séparation de biens, se sont trouvés saisis par divers créanciers locaux, fournisseurs, commerçants et artisans ayant œuvré pour le château. Il s'agit d'une sorte de faillite.

À cause de cette faillite personnelle, deux ans à peine après leur mariage, la propriété de La Vallée est mise à l'encan en 1889 et finalement vendue au Tribunal de Vendôme à un couple d'industriel d'Orléans, les Reinhardt²⁵. Le couple Sterlin, perdu de dettes, est incapable de payer ses fournisseurs, et cela malgré l'héritage important abandonné par Marie de Waresquiel.

Pourquoi cette ruine si précoce ? Rien dans les archives ne donne la cause de cette déconfiture, que l'on peut raisonnablement attribuer à de la mauvaise gestion et à des dépenses excessives, en particulier certains travaux au château. Les créanciers à l'origine de la vente judiciaire sont de modestes artisans et commerçants de Villiers et Vendôme. La liste en est longue et éclairante : Victor Guignard, serrurier de Villiers, Louis Gâtinais, charpentier de la même commune, Aubert-Crosnier, maçon au même lieu, Jean Vergeot, entrepreneur de maçonnerie à Villiers, Louis Souriau-Brémond, marchand de bestiaux à Vendôme, Alexandre Lemoine, plâtrier au même lieu, Henri Charrier, sculpteur à Vendôme, Barthélemy Breton, fumiste, et surtout Gaston Chautard, architecte à Vendôme, et Léon Baume, hydraulicien à Boulogne-sur-Seine.

Cette liste, comportant nombre de gens du bâtiment, laisse présager que les travaux conduits par Chautard architecte et touchant à l'hydraulique du parc et à des aménagements du château sont la cause de la faillite. Nous ne connaissons pas le détail des travaux commandés par les Sterlin.

Il ne peut nous échapper que Sophie Murck a pris quelques précautions financières vis-à-vis de son barbon de mari et fait valoir des droits de reprise sur les biens

25. Comme il s'agit d'une saisie pour dettes, la procédure est compliquée. Le procès verbal d'adjudication est du 2 mai 1889 devant M^e Thoreaux à Vendôme et le jugement du Tribunal du 1^{er} décembre 1888 au Tribunal civil de Vendôme ; Alexandre Sterlin avait été déclaré séparé de biens de sa femme par le même Tribunal le 17 novembre précédent : précaution de Sophie Murck ? On peut le penser car le même notaire a réalisé la liquidation des reprises de M^{me} Sterlin le 5 février 1889 : cet acte qui reste à voir devrait nous renseigner sur les biens que Sophie Lina Murck a soutirés à son Alexandre de mari. Les opérations d'enchères et d'adjudication ordonnées par le tribunal de Vendôme lors du rendu de son jugement, le 1^{er} décembre 1888, ont lieu finalement quelques mois plus tard : le 2 mai 1889 et ce sous l'autorité du notaire désigné par le tribunal, M^e Thoreaux. Le domaine est vendu aux enchères pour 70 500 F à M. Reinhardt, seul enchérisseur, à charge pour lui de payer tous les frais et de rembourser les créanciers, via le notaire. L'acquisition des Reinhardt a été publiée légalement dans le *Journal Le Loir* du 26 mai 1889 et la main levée de la saisie du château de La Vallée contre Sterlin est prononcée le 28 mai 1890 mettant fin ainsi à cette longue procédure.

du mari... Est-ce la signature d'une belle aventurière allemande, qui aurait réussi à dépouiller ce vieux monsieur qu'était Sterlin à la fin des années 1880. À en juger par sa signature plus que tremblée, c'était au jour de son mariage déjà un vieillard cacochyme.

En 1890, les Sterlin-Murck quittent Villiers et habitent désormais Paris 5bis rue Mansart, dans le IX^e arrondissement. Ils abandonnent tout lien avec les immeubles hérités des Waresquiel, y compris ceux de Paris.

C'est la fin d'une curieuse histoire que celle de Sterlin, curieux châtelain, ancien domestique devenu le maître, faisant venir à Vendôme un frère illuminé, curé défroqué, pour y défendre une non moins curieuse « Église gallicane », défrayant fréquemment la chronique locale par ses colères et emportements, provoquant des accidents que relate la presse locale (cf. extrait du *Journal du Loir*, 1882). Tout démontre son caractère très spécial et en fait un personnage haut en couleurs qui intrigue.

Son souvenir a disparu des mémoires comme par enchantement : Saint-Venant l'oublie dans sa notice... Il devait faire tache dans le milieu (fig. 13) !

DE 1889 À 1906 LES REINHARDT, INDUSTRIELS D'ORLÉANS, HABITENT LA VALLÉE

Louis Reinhardt l'acquéreur de 1889, est un industriel orléanais²⁶, chevalier de la Légion d'honneur, qui a épousé une certaine Émilie Risler, née à Mulhouse, d'une famille manufacturière importante de la ville²⁷. Ils sont sexagénaires lors de leur installation en Vendômois et se partagent entre leurs résidences urbaines et de campagne.

Ils poursuivent une politique de « pré carré » et achètent en 1893 des terrains et des caves qui dépendaient naguère de La Berthelotière. Mais au total, peu de nouveautés.

En 1906, M. Louis Reinhardt, propriétaire depuis dix-sept ans déjà, vend sa propriété précipitamment, manifestement parce qu'il sent venir sa mort prochaine. Il meurt dix jours plus tard (exactement le 13 avril à son domicile à Orléans). Sa femme hérite seule de sa fortune car ils n'ont aucun héritier et pas de descendance connue. Leur vie de châtelains bourgeois et rentiers à Villiers, pendant les dix-sept années de leur présence à la Vallée, ne laisse guère de traces dans les archives municipales. Toutefois, en 1895, l'ingénieur voyer de Vendôme signale que le sieur Reinhardt a bien voulu établir des digues pour protéger les habitants des eaux dangereuses. Un souci qui l'honore et va bien dans la tradition locale de bienfaisance envers le village.

26. Demeurant 8 rue de la République, à Orléans, et aussi à Paris, 3 avenue du Bois de Boulogne : belle adresse ! Pour la famille Risler, voir les détails en interrogeant Google à ce nom.

27. Ils se sont mariés 44 ans plus tôt devant le notaire M^e Claudon, le 5 juillet 1848.



Fig. 13 : À gauche, relation dans le journal en novembre 1882 de la conférence du frère de Sterlin, ancien curé, républicain et progressiste, engagé dans une « Église gallicane » (et une curieuse « Église de Genève »), dissidente de Rome ; à droite, cet article de journal de la même année 1882, met en lumière le caractère irascible et autoritaire de Sterlin. Par ses conséquences, il peut expliquer un état physique dégradé chez l'intéressé via une atteinte cérébrale.

**DE 1906 À 1919, TROIS BREFS POSSESSEURS
DONT UN ARISTOCRATE CHILIEN NOMMÉ
DE SQUIRE ET DEUX «DEMOISELLES»**

Le nouveau châtelain est une femme, Marie Amélie Constance Christiane Prouho, célibataire, demeurant à Paris, 4 rue Dufrenoy²⁸. La demoiselle Prouho ne garde pas très longtemps le domaine en raison de dettes avec prise d'hypothèques sur le domaine en 1908 et 1909.

28. La vente est faite moyennant 100 000 F devant M^e Renard à Villiers le 3 avril 1906.

Donc durant son règne très bref de cinq ans seulement, cette demoiselle n'aura gagné que 10 000 F ! Les Reinhardt eux avaient eu un gain de près de 30 000 F en dix-sept ans ! Belle plus-value pour une époque réputée sans inflation.

Et pourtant, malgré la brièveté de son passage, Mlle Prouho est celle qui a commandé des travaux très importants et modifié totalement la silhouette du charmant château de Louis d'Eschallard ! Nous avons une trace de ces aménagements grâce à une série de plans conservés à Stains, dus à un architecte blésois du nom de Renou²⁹. Ils sont datés de 1906 (**fig. 14bis**).

La demoiselle Prouho était si contente de son œuvre qu'elle fit graver les plans de Renou pour les diffuser. Rien ne nous éclaire sur les motivations qui ont conduit à ces agrandissements : avait-elle l'intention de recevoir une nombreuse parentèle, d'y héberger une œuvre charitable ? Nous ne le saurons jamais probablement.

Nous disposons aussi de deux anciennes cartes postales de la façade sur jardin qui nous renseignent admirablement. Pour juger du changement, comme de la qualité du travail architectural, il suffit de comparer deux d'entre elles. On les trouvera ci-contre (**fig. 15**). Le premier étage a été allongé et mis à la même longueur que le rez-de-chaussée, donnant à l'ensemble un aspect moins élégant que du temps des Eschallard. Au lieu de conserver une dissymétrie assez élégante entre le rez-de-chaussée plus étendu et le reste du bâtiment en retrait sur le niveau inférieur, A. Renou a égalisé les deux niveaux, gagnant ainsi l'espace nécessaire à l'agrandissement des chambres de l'étage. De ce fait, il a dû remonter les toits des deux pavillons latéraux à la hauteur du toit très élevé du pavillon central. Il a pu de cette façon totalement réaménager l'ancien grenier très élevé du corps principal en véritable étage de chambres et de pièces de service comme on le voit sur les plans. Dès lors, une corniche unique séparant les murs de la toiture règne tout au long de la façade du château, lui conférant cette apparence raide que nous retrouvons aujourd'hui.

Ce faisant, il a nettement alourdi l'allure générale du château. C'est l'état actuel, à quelques détails près. On remarquera aussi la modification des dimensions des baies du rez-de-chaussée, guère plus heureuse.

On a aussi voulu, en ce début du XX^e siècle, agré- menter les extérieurs. Une petite pièce d'eau a été creusée au creux du vallon devant la perspective du château pour animer le paysage et y élever quelques cygnes. Enfin, une éolienne alimente le tout en eau courante. Les communs ont été modernisés pour le confort de tous.

La « demoiselle de La Vallée » a eu le temps de procéder à une petite vingtaine d'acquisitions de biens immeubles auprès des voisins pour accroître le domaine. Mlle Prouho ne savoure guère son œuvre au demeurant assez regrettable : elle quitte très vite Villiers et son grand château vide.

29. Albert Renou est l'architecte du nouveau marché couvert place Louis XII à Blois, construit en métal en 1990, détruit en 1940.

Voilà à nouveau un aristocrate... mais il est chilien cette fois et il arrive chez nous après avoir «régularisé» par un mariage à Londres une relation évidente avec une française de Bordeaux. Encore un roman !

Frédéric Guillermo de Squire achète le château le 14 novembre 1911 pour 111 000 F. Peu après il épouse Yvonne Decaup. Leur mariage est célébré à Londres le 8 juillet 1912 en l'église de Notre-Dame-de-France de Leicester et au civil au district de Strand. Le 17 mai 1913, M. de Squire fait donation à sa nouvelle épouse en toute propriété de La Vallée³⁰. Conduire des recherches sur ce couple presque aussi étonnant que les Sterlin-Murck pourrait piquer notre curiosité ! Que diable ce chilien et cette bordelaise mariés à Londres venaient-ils faire à Villiers-sur-Loir ?

L'aristocrate chilien n'est pas resté inactif. C'est Squire qui réaménage la salle de billard en forme de bow-window sur l'arrière du jardin, salle détruite en grande partie par la colonie de vacances. Il refait la marquise en verre-cathédrale au lieu du zinc primitif³¹ et reprend pour l'agrandir la porte de l'ancienne chapelle. Enfin, comble du modernisme, il installe l'électricité à l'aide d'un groupe électrogène à essence en 1912.

Les Squire revendent le tout à une demoiselle Lefebvre le 20 novembre 1917 devant M^e Renard pour près de 100 000 F. Décidément six années semblent être devenues le terme habituel pour nos nouveaux châtelains. Comme d'autres, les Squire sont perdus de dettes. C'est décidément le sort réservé aux derniers châtelains de La Vallée, acquéreurs d'occasion de cette belle propriété. À nouveau, l'acquéreur de 1917, Mlle Lefebvre paie

directement les créanciers de son vendeur pour 60 000 F : les Squire ne retirent donc de la vente que les 40 000 F subsistants. En réalité, ils n'avaient pu acheter le domaine qu'en l'hypothéquant auprès de prêteurs de Bordeaux. L'hypothèque se montait à la somme de 60 000 F sur les 100 000 F du prix d'achat. Ils revendent le domaine au prix où ils l'ont acquis six ans plus tôt, sans aucune plus-value : il est vrai que nous sommes en 1917, période peu favorable aux affaires.

La suivante ne fait pas mieux ! Zélie Angélique Coralie Anne Georgette Lefebvre revend le domaine, à peine deux années plus tard, le 18 octobre 1919, toujours devant M^e Renard, à de nouveaux propriétaires, qui doivent régler la partie du prix de la vente de 1917 destinée à désintéresser les créanciers de Squire, toujours pas réglés depuis deux ans. Mlle Lefebvre ne devait pas être capable de rembourser de ses deniers les 60 000 F de l'hypothèque de son prédécesseur : donc opération blanche pour cette brève propriétaire de La Vallée. Les derniers créanciers furent réglés en février 1921. Oublions donc cette deuxième «demoiselle de La Vallée» !

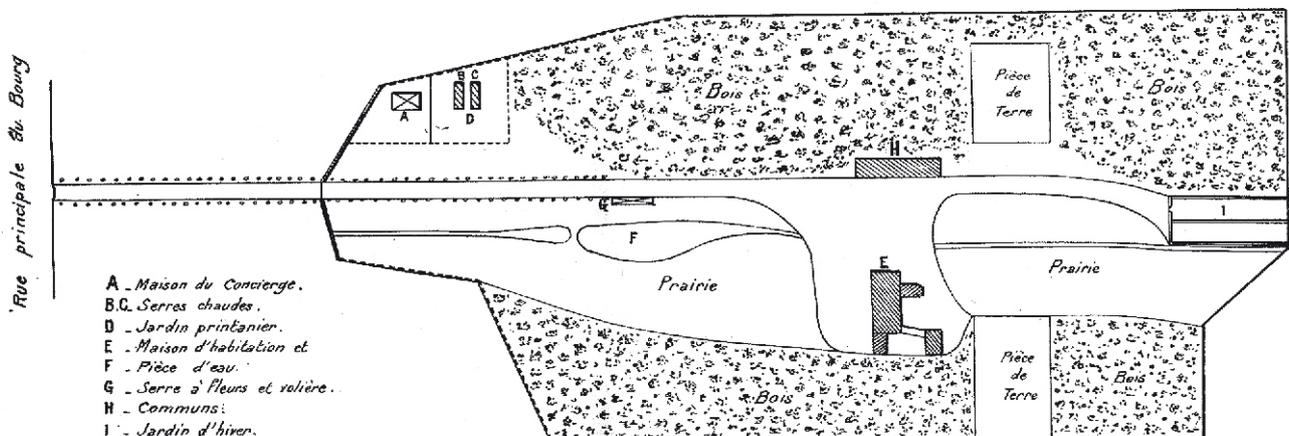
**1919 : UN INDUSTRIEL DU NORD, PAYS DÉVASTÉ
À LA FIN DE LA GRANDE GUERRE, SE REND
ACQUÉREUR. SES HÉRITIERS LE REVENDENT
EN 1936 AUX SALADIN, AUTRES INDUSTRIELS
DE VERSAILLES**

Les nouveaux maîtres s'appellent Flipo-Segard. Ce sont des négociants de Tourcoing (1, rue Masséna)

Château de la Vallée,

VILLIERS (Loir-et-Cher).

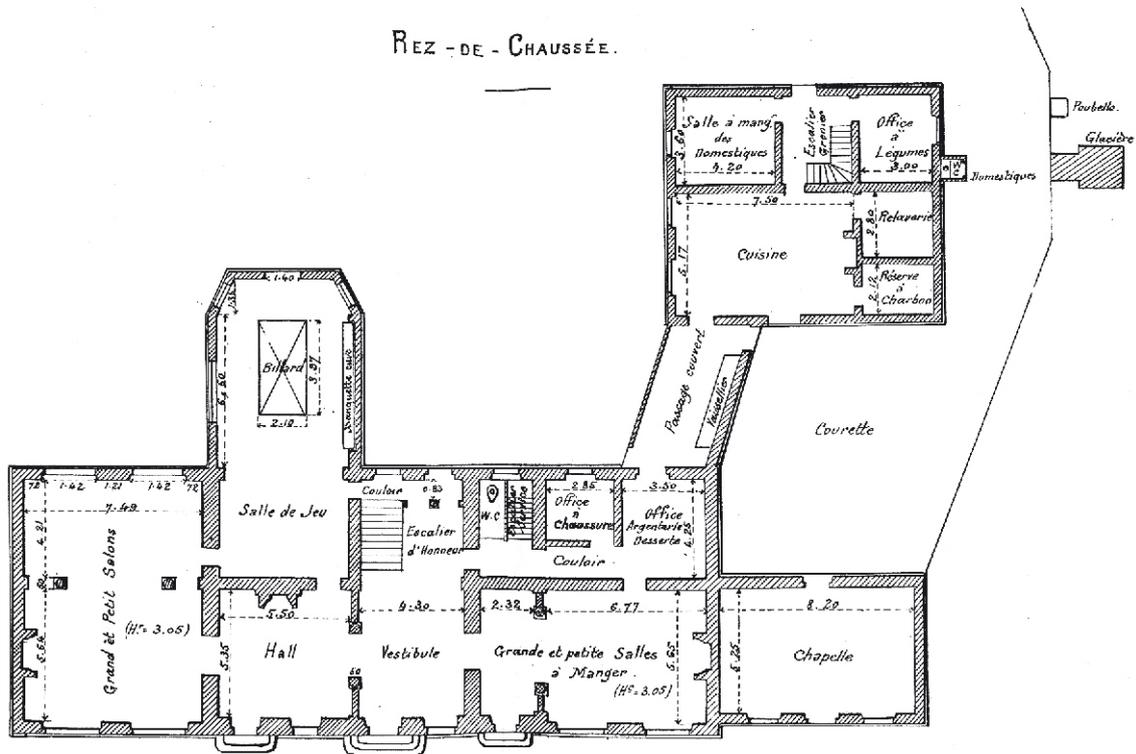
PLAN SCHEMATIQUE DE MASSE:
Les allées ne sont pas représentées



30. Leur notaire était M^e Peyrelongue à Bordeaux.

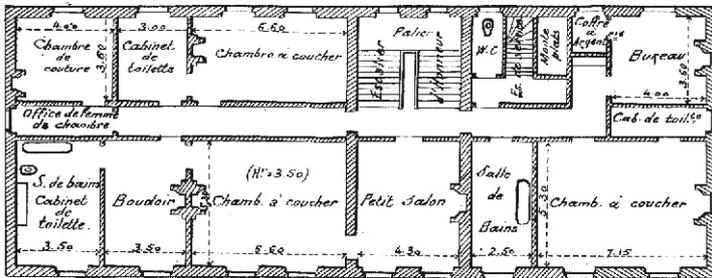
31. La carte postale la plus ancienne prise du château montre l'absence de toute marquise : la première en zinc a donc disparu à un certain

moment et celle que nous voyons est de cette époque des années 1910. Même observation pour la chapelle qui n'existe pas sur la première carte postale. C'est donc une création postérieure.



Echelle de 0.005 p.m.

1^{er} ETAGE.



2^e ETAGE.

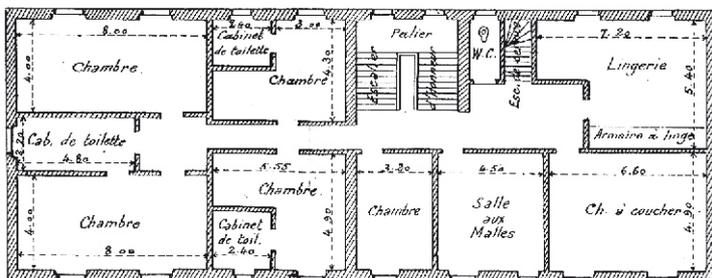


Fig. 14 (ci-dessus et page précédente) : Série de quatre plans dressés en 1906, conservée aux Archives communales de Stains (170 W5), dont on a aussi des exemplaires gravés. Ils sont le reflet des travaux exécutés à cette date par l'architecte blésois A. Renou pour Mlle Prouho.

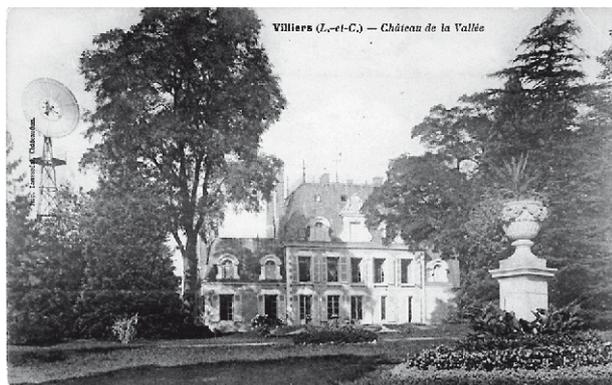


Fig. 15 : Ces trois cartes postales sont précieuses pour déterminer avec exactitude l'état du château avant et après les transformations de 1906. Le pavillon central n'a pas été modifié : seuls les deux pavillons latéraux ont été surélevés à la hauteur du corps central. On aperçoit aussi la machine élévatoire ou éolienne alimentant le domaine et sûrement la pièce d'eau aux cygnes en premier plan, que l'on peut supposer avoir été mises en place par Sterlin dans les années 1880. Noter l'ajout d'une imposante marquise de verre et feronnerie. Il semble aussi que la chapelle à droite, ne date que de 1906 si l'on en juge par son absence sur la plus ancienne des cartes postales en haut.

résidant parfois à Paris (67 rue de la Victoire). Sauf erreur de ma part, ce que ne crois pas, il s'agit de Marie Segard qui a épousé Pierre Flipo, négociant en laines³². Ils sont de la génération 1890, ont trois enfants et disparaissent, lui en 1934, elle en 1947. Ils ont eux aussi des problèmes d'argent qui les poussent à se défaire de leur propriété au plus fort de la crise des années 30. M Flipo-Segard étant décédé le 30 mars 1934 à Tourcoing, en laissant sa femme et ses trois enfants comme héritiers ; le château de La Vallée est une nouvelle fois saisi pour dette à la demande de la Société Générale de Roubaix, créancier des Flipo-Ségard. Entre temps, les Flipo-Ségard avaient fait refaire des tapisseries à Aubusson, un lambrequin peint et fait arranger le mobilier Louis XV. C'est à eux que l'on doit le tennis en 1927. Ils auront tout de même vécu quinze ans à l'ombre de ce vallon frais et ensoleillé l'été. Leur généalogie familiale sur Internet ne dit rien de cette quasi faillite du couple et des raisons

qui les ont conduits à se séparer de cette résidence secondaire. Le château de La Vallée était pour eux le choix d'une villégiature de campagne fraîche, éloignée à tous points de vue des paysages du Nord, de leurs cheminées d'usine fumantes et de leurs célèbres corons. Ont-ils été séduits par la proximité du Loir comme le premier des Mac Leod qui a choisi Villiers car il aimait pêcher le long de la rivière ? Pourquoi pas ?

Les industriels du Nord sont bons catholiques cela est bien connu et se désespèrent des progrès de l'anticléricalisme qui marquent la vie politique de l'entre-deux guerres. Ainsi, ont-ils les mêmes opinions que leur voisin de La Marsauderie, l'amiral Du Petit-Thouars³³.

Pour le reste, pas de trace de leur présence paisible au château ou au village.

À nouveau le château est adjugé judiciairement comme il se doit en ce cas, le 9 juin 1936, au Tribunal de Vendôme, pour 255 000 Francs. Tel est (à la suite de l'inflation galopante de ces années 30) le prix à

32. Sur ces familles et le couple en question cf. le site de Thierry Prouvost sur Google à l'adresse suivante : <http://www.thierryprouvost.com/SEGARD-ET-PROUVOST.html>

33. Cf. lettre conservée dans les Archives de Stains.

payer par les nouveaux propriétaires les Saladin. Dès janvier 1938, les Saladin, probablement assez à l'aise financièrement et moins aventureux que les précédents possesseurs, avaient réglé tous les créanciers de La Vallée.

M. Saladin et à sa femme née Perrier résident alternativement à Villiers et à Versailles, au 13 avenue de Villeneuve-L'Étang. Il s'agit d'un couple de riches industriels qui occupent les lieux de 1936 jusqu'à l'imédiat après-guerre. Assez ouverts, ils laissent généreusement les habitants fréquenter le beau parc et s'y promener en famille. Durant la Deuxième Guerre mondiale, des bénévoles organisent des kermesses pour aider les prisonniers. Ils ont laissé un bon souvenir auprès de ceux qui les ont connus (fig. 16).

1947 :

ACQUISITION PAR LE MAIRE COMMUNISTE DE STAINS, M. LOUIS BORDES

C'est le 25 juin 1947 qu'après de longues recherches, le maire communiste de Stains, Louis Bordes, soutenu par son Conseil municipal, après une longue quête, aboutit dans ses démarches et achète La Vallée pour le compte de sa commune. À l'issue de ses recherches, pour en faire une jolie colonie de vacances, il jette son dévolu sur ce beau château à la campagne, dans une commune paisible, bien située car proche de la gare de Vendôme, et donc, bien reliée à la région parisienne.

Le château est à nouveau décrit dans l'acte dressé par M^e Genty avec au rez-de-chaussée le grand hall et l'escalier d'honneur, la salle à manger et le salon de billard tels qu'ils existent encore (cf. illustrations), ainsi que la salle à manger des domestiques et des offices. Au premier étage deux petits salons et sept chambres à

coucher avec tout le confort sanitaire et au deuxième étage, sept chambres, au grenier des chambres de domestiques. Bel ensemble bien logeable complété par les communs, les logements des concierge et jardinier, les caves et garages, le parc et la belle allée d'accès. Le tout comprend 20,23 ha, comme à l'époque de Sterlin. Donc, de ce côté pas de grands changements.

Dans ses souvenirs de maire de Stains et militant communiste, Louis Bordes évoque sa quête d'un château juste après la guerre pour loger confortablement à la campagne les petits enfants de sa commune pendant les congés d'été. La guerre a été si dure aux petits de la banlieue parisienne, premières victimes des privations et du mal-logement des habitations ouvrières insalubres de l'époque, soumis aux épidémies, à la redoutable tuberculose. Qui ne se souvient d'avoir vendu les timbres de la « jeunesse au plein air » dans ces années d'après-guerre ?

On est en pleine période de retour vers la nature saine et vivifiante et vers le plein air salubre de la campagne française tel que le chantaient les soutiens du Front populaire depuis dix ans. L'idéologie hygiéniste alliée à l'esprit de revanche sur les « riches » propriétaires de belles villégiatures amenait nombre de municipalités de gauche à acquérir des châteaux pour en faire des colonies.

Alors, à Stains comme ailleurs, on se met en mal de lieux de séjour d'été à la mer, à la montagne et à la campagne.

L'examen des archives de la ville de Stains fait apparaître une campagne photographique soignée dans toute la région Centre en 1947 pour aider à la sélection d'une future implantation pour la colonie de vacances. Quelque temps plus tôt, la commune avait fait réquisitionner le château de la Flotte à Pont-de-Braye avant de jeter son dévolu sur la propriété des Saladin et de l'aménager en vue de son futur usage. 101 enfants y passent quarante jours en deux contingents ; d'après les documents d'intendance et de cuisine on y recense 161 personnes présentes : ce qui donne une idée du taux d'encadrement de ce centre de vacances qui porte alors le nom de Centre Paul-Vaillant-Couturier. La mairie de Stains, fière de cette belle réalisation d'« une commune ouvrière », fait tourner un film par un cinéaste de Montoire M. Pellegrin : une projection est organisée à la salle Rentien. Un autre film a été retrouvé récemment et mis en ligne sur le site Vimeo sur Internet sous le titre de la *Colonie de Villiers-sur-Loir* : il est des plus intéressants ! Nous vous conseillons vivement de le regarder sur votre ordinateur³⁴. On conserve aussi des souvenirs de la cérémonie d'inauguration de ce qui fut le Centre Paul-Vaillant-Couturier par sa veuve (fig. 17).

Les parents paient des frais de séjour à la Caisse des Écoles mais souvent en sont exonérées pour cause de difficultés financières. Le suivi médical est assuré par le bon Dr Richard de Mazangé et une infirmière, dont

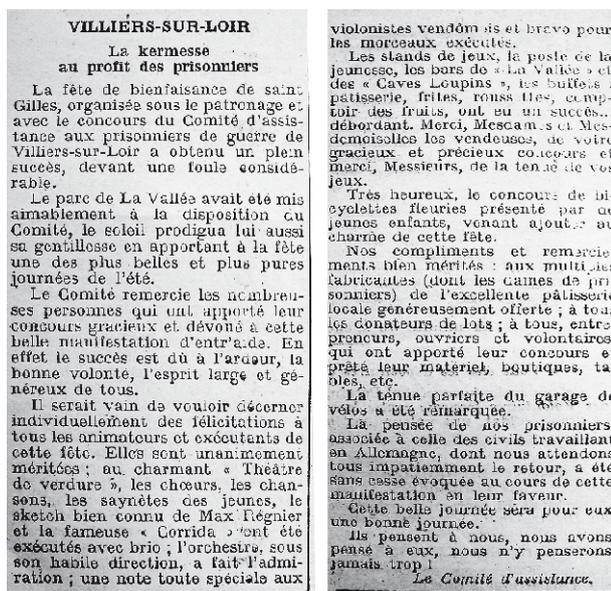


Fig. 16 : Extrait de journal de l'été 1943 relatant en langage fleuri la tenue de la kermesse des prisonniers à La Vallée.

34. À l'adresse suivante : <http://vimeo.com/19299121> ou en tapant sur Google « colonie de vacances Villiers ».



Fig. 17 : Carton d'invitation à l'inauguration du 11 septembre 1949. Il existe de cette fête des photos, mais le film n'a pas été encore retrouvé.



Fig. 18 : Photographie conservée à Stains de la face arrière du château en 1947 avant la démolition de la salle de jeux et de billard qui avait elle-même remplacé en 1906 un petit bâtiment de service. On construira à cet emplacement une grande aile en retour pour le logement des colons également hébergés dans les anciennes chambres des étages du château.

on précise qu'elle n'est pas communiste mais dévouée aux enfants. Des difficultés surviennent entre les militants communistes et le directeur M. Mulard. Un rapport demandé par le maire à Josette Frémond, militante de la Section du PCF, finit par apaiser les choses (fig. 18).

C'est en 1948 que l'on construit l'aile arrière en retour, ce qui entraîne la démolition de la salle de billard des châtelains, mais dans l'ensemble on respecte le décor. Le maire a fort intelligemment su conserver le maximum de lustre et de décor du château du XIX^e siècle et refusé des dortoirs casernes pour garder un cadre plus intime. Le parc permet toutes sortes de jeux

et d'activités de plein air dont le film rend bien compte ; des découvertes des activités villageoises sont programmées. Le lien avec le village est organisé même si désormais l'accès au château est fermé (fig. 19).

Depuis 2011, de nouveaux aménagements viennent d'être opérés par l'actuelle municipalité : ils ont été inaugurés en juin 2011 devant une délégation des habitants de Stains et la fête de la saint Gilles a été l'occasion pour nous de présenter à ceux de Villiers un historique de ce beau domaine.

Conclusion

À tout prendre, si l'on résume l'évolution, tant des lieux que des occupants depuis la closerie des Godineau jusqu'à la colonie de Stains, on a, en ce petit coin de province, un fidèle reflet de l'évolution de la société française depuis le XVIII^e siècle jusqu'au XXI^e siècle, depuis la propriété d'une famille de robins, notables locaux, jusqu'à celle d'aristocrates de vieille souche, militaires de carrière et peu fortunés, puis à celle d'une famille considérablement enrichie par la finance au milieu du XIX^e siècle, et pour finir à une succession d'industriels cherchant là une retraite agréable pour la fin de leur vie.

En bout de course, c'est aujourd'hui le lieu des ébats juveniles d'enfants issus de la diversité, comme l'on dit, venus de tous les continents, heureux de profiter d'un beau parc et de locaux agréables, héritiers ignorants d'un long cheminement historique.

Cette étude mériterait d'être prolongée en direction d'autres lieux de même nature dans le Vendômois. En s'élargissant ainsi, elle nous ferait mieux appréhender les réalités sociales, architecturales ou paysagères de tant d'endroits qui font le charme et sont l'ornement de notre pays.



Fig. 19 : Photographie de 1949 conservée à Stains et montrant les colons après leur visite à la boulangerie coopérative du village.